[Réponse anonyme à « Quelques critiques » de Frithjof Schuon publié dans les « Dossiers H » de 1984 consacré à René Guénon. Cette réponse a été publiée sur un forum privé dans une série de posts qui s'est étalée sur plusieurs jours.
Pour plus de lisibilité seul le texte des messages a été gardé, mais des liens hypertextes ont été conservés, ainsi que les formules sacrées introductives.]

Bismillah wa salat wa salam ‘ala rassulillah,
As-salam ‘aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Comme on avait promis dans le fil Dossier(s) H d’ « apporter une réfutation saine des critiques de Frithjof Schuon qui a alimenté des portées larvaires d’un anti-guénonisme incompétent », commençons par la **Critique n°1 de F. Schuon :** « Guénon ne semble connaître de la doctrine hindoue des cycles cosmiques que la version suivante : les quatre *Yugas* forment un *Manvantara* ; quatorze *Manvantaras* forment un *Kalpa*, c'est-à-dire le « développement total d'un monde ».Or selon le *Mânava-Dharma-Shâstra* et divers *Purânas*, les quatre *Yugas* forment un *Mahâyuga* ; mille *Mahâyugas* forment un *Kalpa* ; soixante-et-onze *Mahâyugas* forment un *Manvantara*, quatorze *Manvantaras* forment un *Kalpa*, donc équivalent à mille *Mahâyugas*. Dans aucun écrit de Guénon, on ne trouve la moindre allusion à cette doctrine pûranique des cycles : trop importante pourtant pour pouvoir être passée sous silence. »

Réfutation : Il aurait suffit de se reporter à l’article Quelques remarques sur la doctrine des cycles cosmiques, pour comprendre que René Guénon n’a jamais prétendu donner « un exposé complet » de la doctrine hindoue des cycles cosmiques ni même « une vue d’ensemble suffisante pour en dégager les grandes lignes » parce qu’il lui semblait « que c’est là une tâche à peu près impossible, non seulement parce que la question est fort complexe en elle-même, mais surtout à cause de l’extrême difficulté qu’il y a à exprimer ces choses en une langue européenne et de façon à les rendre intelligibles à la mentalité occidentale actuelle, qui n’a nullement l’habitude de ce genre de considérations ». René Guénon n’a trouvé « réellement possible de faire » que « de chercher à éclaircir quelques points par des remarques » et « qui ne peuvent en somme avoir aucune prétention que d’apporter de simples suggestions sur le sens de la doctrine dont il s’agit, bien plutôt que d’expliquer celle-ci véritablement. » (1) Par conséquent, on ne peut pas venir reprocher à René Guénon de n’avoir pas exposé ce qu’il ne s’est jamais proposé d’exposer. René Guénon n’a jamais eu la prétention d’exposer la doctrine hindoue des cycles cosmiques, mais a seulement donné quelques remarques.

Par ailleurs, il aurait été plus intelligent de remarquer que René Guénon n’avait pas besoin d’entrer dans les détails de telle ou telle doctrine cosmogonique ou cosmologique, ce qu’il en a indiqué était largement suffisant pour montrer que la durée d’un cycle humain « se divise en quatre âges, qui marquent autant de phases d’un obscurcissement graduel de la spiritualité primordiale » (2). Lorsque René Guénon indique par exemple que « le « mélange des castes », c’est-à-dire en somme la destruction de toute vraie hiérarchie, caractéristique de la dernière période du *Kali-Yuga* » (3), il renvoie au *Vishnu-Purâna*.

Enfin, faisons remarquer que les égalités de F. Schuon attribuées au *Mânava-Dharma-*

Shâstra (Loi de Manu) et divers *Purânas* sont contradictoires. En effet, il affirme que 1 *Kalpa* = 1000 *Mahâyugas*. Ensuite, il dit que 1 *Kalpa* = 14 *Manvantaras* avec 1 *Manvantara* = 71 *Mahâyugas* donc 1 *Kalpa* = 14x71 *Mahâyugas* = 994 *Mahâyugas* : ceci est contradictoire avec sa première affirmation que 1 *Kalpa* = 1000 *Mahâyugas*, car cela revient à affirmer que 1000 = 994 ou 6 = 0 !

(1) Cf. Quelques remarques sur la doctrine des cycles cosmiques.
(2) *La crise du monde moderne*, chap. I - L'âge sombre.
(2) *Apercus sur l'Initiation*, chap. XL. Initiation sacerdotale et initiation royale.

Bismillah wa salat wa salam 'ala rassulillah,
As-salam 'aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Critique n°2 de F. Schuon : « Guénon donne trop volontiers l'apparence d'un savoir immense — qu'il n'a guère — et se laisse aller à des sorties comme la suivante : « Ceci nous amène à parler de l'importance exagérée qu'on a coutume en Occident, d'attribuer au Bouddhisme : les orientalistes, parce qu'ils le connaissent un peu moins mal que le reste, veulent en voir partout, même où il n'y en a pas la moindre trace. » C'est un comble, si l'on pense que Guénon savait infiniment moins du Bouddhisme que le moindre des orientalistes, et qu'il s'agissait pour lui de minimiser le Bouddhisme pour la simple raison que ce dernier gênait son tableau de l'Orient. »

Réfutation : — Schuon devait vraiment être amnésique ou bien malintentionné pour oser affirmer que « Guénon donne trop volontiers l'apparence d'un savoir immense qu'il n'a guère» lorsque tout lecteur averti de René Guénon sait que celui-ci avait un esprit traditionnel et qu'il n'accordait, de ce point de vue et ainsi qu'il ne cessera de l'affirmer dans son œuvre, aucune valeur à l'« érudition » à l'instar de « tout ce qui relève du savoir profane » (1).
Rappelons à ce propos quel était le point de vue adopté par René Guénon, notamment dans son *Avant-propos* de *L'Homme et son devenir selon le Vedanta* : « Le présent travail constitue la première de ces études : nous y prenons comme point de vue central celui des doctrines hindoues, pour des raisons que nous avons eu déjà l'occasion d'indiquer, et plus particulièrement celui du *Vedanta*, qui est la branche la plus purement métaphysique de ces doctrines ; mais il doit être bien entendu que cela ne nous empêchera point de faire, toutes les fois qu'il y aura lieu, des rapprochements et des comparaisons avec d'autres théories, quelle qu'en soit la provenance, et que, notamment, nous ferons aussi appel aux enseignements des autres branches orthodoxes de la doctrine hindoue dans la mesure où ils viennent, sur certains points, préciser où compléter ceux du *Vedanta*. On serait d'autant moins fondé à nous reprocher cette manière de procéder que nos intentions ne sont nullement celles d'un historien : nous tenons à redire encore expressément, à ce propos, que nous voulons faire œuvre de compréhension, et non d'érudition, et que c'est la vérité des idées qui nous intéresse exclusivement. »

— Ensuite, Schuon fait preuve, non seulement d'une incroyable muflerie, mais d'une véritable malhonnêteté intellectuelle en affirmant que « Guénon savait infiniment moins du Bouddhisme que le moindre des orientalistes, et qu'il s'agissait pour lui de minimiser le Bouddhisme pour la simple raison que ce dernier gênait son tableau de l'Orient ». On avait

déjà réfuté la légende instrumentalisée par les ennemis de René Guénon que celui-ci se serait trompé dans la question du Bouddhisme (2), mais nous devons avouer que seuls un esprit antitraditionnel ou bien quelqu'un qui a perdu le sens de toute mesure pourraient affirmer que le savoir traditionnel de René Guénon est « infiniment » inférieur à celui du « moindre des orientalistes ». Schuon semble avoir oublié que lui-même avait affirmé que le Christianisme et le Bouddhisme « se présentent comme des « innovations » spirituelles »(3).

(1) Cf. René Guénon, *Aperçus sur l'Initiation*, chap.V - De la régularité initiatique : « En effet, il ne s'agit nullement d'« érudition », qui, comme tout ce qui relève du savoir profane, est ici sans aucune valeur ; et il ne s'agit pas davantage de rêve ou d'imagination, non plus que d'aspirations sentimentales quelconques. »
(2) Cf. notre post plus haut.
(3) Cf. Études *Traditionnelles*, 1982, p. 146.

Critique n°3 de F. Schuon : « Mais continuons cette citation tirée de l'« Introduction générale » : « . . . évidemment, quand on se trouve en présence de quelque chose qu'on ne connaît pas, mais qu'on sait être de provenance orientale, on peut toujours se tirer d'affaire en déclarant que c'est du Bouddhisme. Qu'on n'aille pas croire que nous poussons les choses à l'extrême ; il n'y aurait pas besoin d'aller bien loin pour rencontrer, entre autres singularités, la « *Kouan-yin* » du Taoïsme transmuée en un « *Bodhisattwa* » ! Les Orientalistes « officiels » se livrent d'autant plus volontiers à ce bizarre travail de classification, destiné à masquer leur embarras plus ou moins conscient... » Ce que Guénon ignorait manifestement, — lui qui savait tout, — c'est que ce sont les Chinois eux-mêmes qui identifient *Kouan-Yin* au *Bodhisattwa Avalokiteshwara* ! Quoi qu'il en soit : « Les Orientalistes... en raison du monopole de fait qu'ils sont parvenus à établir à leur profit, sont à peu près sûrs que personne ne viendra les contredire : que peuvent craindre des gens qui posent en principe qu'il n'y a de compétence vraie... que celle qui s'acquiert à leur école ! » A bon entendeur salut ! »

Réfutation : — On se rend finalement compte que Schuon n'a jamais eu peur de l'amalgame et du ridicule, notamment lorsqu'il croit contredire René Guénon en affirmant avec arrogance : « Ce que Guénon ignorait manifestement, - lui qui savait tout, - c'est que ce sont les Chinois eux-mêmes qui identifient *Kouan-Yin* au *Bodhisattwa Avalokiteshwara* ! ». Il aurait été plus honnête de préciser quels Chinois affirment cela lorsqu'on sait pertinemment par ailleurs que la doctrine des Bouddhistes chinois a été influencée « dans une assez large mesure par le Taoïsme ». Il suffit pour s'en rendre compte de se reporter à ce qu'enseigne René Guénon par ailleurs : « On voit assez clairement, par un exemple comme celui-là, comment le Bouddhisme peut servir de « couverture » au Taoïsme, et comment il a pu, par là, éviter à celui-ci l'inconvénient de s'extérioriser plus qu'il n'eût convenu à une doctrine qui, par définition même, doit être toujours réservée à une élite restreinte. C'est pourquoi le Taoïsme a pu favoriser la diffusion du Bouddhisme en Chine, sans qu'il y ait lieu d'invoquer des affinités originelles qui n'existent que dans l'imagination de quelques orientalistes ; et, d'ailleurs, il l'a pu d'autant mieux que, depuis que les deux parties ésotérique et exotérique de la tradition extrême-orientale avaient été constituées en deux branches de doctrine aussi profondément distinctes que le sont le Taoïsme et le Confucianisme, il était facile de trouver place, entre l'une et l'autre, pour quelque chose qui relève d'un ordre en quelque sorte intermédiaire. Il y a lieu d'ajouter que,

de ce fait, le Bouddhisme chinois a été lui-même influencé dans une assez large mesure par le Taoïsme, ainsi que le montre l'adoption de certaines méthodes d'inspiration manifestement taoïste par quelques-unes de ses écoles, notamment celle de *Tchan* (Transcription chinoise du mot sanscrit *Dhyana*, « contemplation » ; cette école est plus ordinairement connue sous la désignation de *Zen*, qui est la forme japonaise du même mot), et aussi l'assimilation de certains symboles de provenance non moins essentiellement taoïste, comme celui de *Kouan-yin* par exemple ; et il est à peine besoin de faire remarquer qu'il devenait ainsi beaucoup plus apte encore à jouer le rôle que nous venons d'indiquer. » (4) — Encore une fois, la bonne intention et l'intelligence de l'œuvre de René Guénon auraient permis de faire preuve de compréhension au lieu d'écrire n'importe quoi sur l'un des plus grand maîtres doctrinal de l'ésotérisme que l'Occident n'a peut être plus le souvenir depuis des centaines d'années, voire plus de mille ans.

(4) René Guénon, *La Grande Triade*, Avant-propos.

Bismillah wa salat wa salam ‘ala rassulilillah,
As-salam ‘aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Poursuivons le travail entamé dans les deux derniers posts. **Critique n°4 de F. Schuon :** « Quand Guénon décrit les mystiques en relevant — dans « Magie et Mysticisme» — leur « passivité » et en les comparant par ailleurs au magiciens, ce qu'on enregistre avec stupéfaction et indignation, on ne sait pas de quoi il parle ; et on ne le sait pas davantage en apprenant à l'occasion que Jeanne d'Arc et saint Bernard ne furent pas des mystiques, mais que saint Jean de la Croix en fut un ; et si ce dernier fut un mystique, on ne voit pas pourquoi tel Soufi qui lui ressemble n'en est pas un, abstraction faite des habituelles pétitions de principe concernant l'« initiation » opposée au « mysticisme ». »

Réfutation :

— Si René Guénon a affirmé quelque chose comme « Jeanne d'Arc et saint Bernard ne furent pas des mystiques », c'est parce qu'ils étaient des initiés et si, de façon générale, Schuon ne voit pas de quoi parle René Guénon lorsqu'il distingue l'initiation du mysticisme, nous ne pouvons rien faire pour lui. Par contre, je ne vois pas ce qui est scandaleux dans le fait de prévenir que « les dangers d'illusion et de déséquilibre sont loin d'être dépassés » tant qu'on demeure dans le « domaine des possibilités individuelles » » et de la manifestation subtile (1), ce qui est le cas de la magie et du mysticisme bien que celui-ci« ait, en lui-même, un caractère notablement plus élevé que la magie » (2) D'ailleurs, s'il y a quelque chose qui puisse provoquer « stupéfaction et indignation », ce n'est certainement pas du côté d'un authentique enseignement doctrinal traditionnel du Cheikh Abd al-Wâhid Yahyâ - radiallâh ‘anh wa a'âda-Llâh ‘alaynâ min barakâtih - qu'il faudrait chercher. Allez plutôt voir du côté de la prétendue guidance spirituelle d'un F.Schuon qui faisait fi de l'ordre traditionnel et se présentait à ses disciples comme un *murshid* (guide) dans le *taṣawwuf* alors qu'il ne savait même pas faire la distinction entre « mysticisme » et « initiation ». Il faut une incroyable dose d'incompréhension mélangée avec de la mauvaise foi pour considérer ce qui a été démontré sur ce sujet par René Guénon comme des «pétitions de principe », c'est-à-dire des raisonnements fallacieux !

— Dans le mysticisme, il n'y a ni rattachement à une chaîne initiatique (*silsilah*), ni transmission d'une influence spirituelle, ni doctrine, ni méthode initiatique : imposer un

amalgame entre le mysticisme et le *ta<u>s</u>awwuf* en laissant croire que l'initiation est quelque chose de passif, de vague, « qui tombe d'au delà des nuages, si l'on peut dire, sans qu'on sache comment ni pourquoi » relève de l'imposture pure et simple. L'initiation « repose au contraire sur des lois scientifiques positives et sur des règles techniques rigoureuses » (3). Un véritable Cheikh *murshid* (Guide spirituel) sait très bien quelle attitude active doit être observée dans le processus de maîtrise des états spirituels de telle sorte que « l'homme domine le *hâl* (état spirituel non encore stabilisé), et non pas que le *hâl* domine l'homme » *(Lâzim el-insân yarkab el-hâl, wa laysa el-hâl yarkab el-insân)* » (4).

— D'ailleurs le langage technique du *ta<u>s</u>awwuf* (*i<u>st</u>ilâ<u>h</u>ât al-<u>s</u>ûfiyyah*) contredit par sa symbolique toute attitude mystique passive puisqu'il est question de voie (*tarîq*), de cheminant (*sâlik*), de voyage (*safar*), de voyageur (*musâfir*), de volonté (*irâdah*), de *murîd* (celui qui veut), de demeures spirituelles (*manâzil*), de rencontres à mi-chemin (*munâzalât*), de stations spirituelles (*maqâmât*), d'ascension (*taraqqî*), de discipline spirituelle (*riyâ<u>d</u>ah*), de combat spirituel (*mujâhadah*)… A ce propos, le Cheikh al-'Alawî - qu'Allâh soit satisfait de lui - disait : *fa-l-ijtihâd dâ'iman na'tu-l-murîd, al-muwajjih <u>t</u>âliban ilâ-l-mazîd*, « L'effort (*ijtihâd*) permanent est la qualité du *murîd*, qui s'oriente dans la recherche de l'accroissement (de science) » (5).

(1) Cf. René Guénon, *Aperçus sur l'initiation*, chap. II - Magie et mysticisme.
(2) Cf. ibid. : « nous sommes bien loin de contester que le mysticisme ait, en lui-même, un caractère notablement plus élevé que la magie ; mais, malgré tout, si l'on va au fond des choses, on peut se rendre compte que, sous un certain rapport tout au moins, la différence est moins grande qu'on ne pourrait le croire : là encore, en effet, il ne s'agit en somme que de « phénomènes », visions ou autres, manifestations sensibles et sentimentales de tout genre, avec lesquelles on demeure toujours exclusivement dans le domaine des possibilités individuelles. »
(3) Cf. René Guénon, *Aperçus sur l'initiation*, chap. XV - Des rites initiatiques.
(4) Cf. fil « On a marché sur la Lune » et la citation de René Guénon : « Au surplus, dans toute organisation initiatique qui a gardé une conscience nette de son véritable but, … il est même prescrit de maintenir toujours une attitude active à l'égard des états spirituels transitoires qui peuvent être atteints dans les premiers stades de la « réalisation », afin d'éviter par là tout danger d'« autosuggestion » ; » et René Guénon précisait en note : « C'est ce qu'un Sheikh exprimait un jour par ces mots : « Il faut que l'homme domine le *hâl* (état spirituel non encore stabilisé), et non pas que le *hâl* domine l'homme » *(Lâzim el-insân yarkab el-hâl, wa laysa el-hâl yarkab el-insân)* . » puis il rajouta : « en toute rigueur, au point de vue initiatique, la passivité n'est concevable et admissible que vis-à-vis du Principe suprême exclusivement. » (Initiation et passivité)
(5) Cheikh al-'Alawî, *Minhaj at-tasawwuf*, « La voie du *tasawwuf* ».

Bismillah wa salat wa salam 'ala rassulilillah,
As-salam 'aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Critique n° 5 de F. Schuon : « Une des choses les plus étonnantes, ce sont les étonnements de Guénon, sur des points que chaque enfant devrait comprendre. Ainsi, il s'étonne de l'«exaltation de la souffrance » dans le Christianisme, et il se demande si ce trait — « dont il serait intéressant de rechercher les causes » ! — n'a pas été « surimposé au Christianisme par la mentalité occidentale »... On dirait qu'il na jamais entendu parler ni de la Passion ni des martyrs. »

Réfutation :
— Cet « étonnement » n'a rien d'étonnant lorsqu'on sait que c'est une simple note qui vient clore une longue mise au point doctrinale (1) - qui va au-delà d'une simple compréhension puérile - dont Frithjof Schuon ne tient pas compte comme s'il était aveuglé par le voile d'un obscur esprit de revanche qui l'aurait empressé d'en découdre coûte que coûte avec celui qui fut le véritable maître doctrinal de son temps. Il suffit de lire le dit développement que nous avons joint en annexe qui permet à ceux qui sont patients de saisir naturellement la remarque de René Guénon, qui n'est peut-être pas à la portée de « chaque enfant » dans son sens ordinaire : *wa-l-'ajalatu mina-sh-shaytân*, « et l'empressement vient de Satan. »

— Au-delà de l'attitude disproportionnée coutumière à Schuon qui l'a engagé lui et nombre de ses supporters dans des impasses et des situations bien ridicules, René Guénon avait seulement ramené à ses justes proportions le « rôle tout contingent et accidentel de la souffrance » qui « est certainement beaucoup plus restreint dans l'ordre initiatique que dans certaines autres « réalisations » d'un caractère plus extérieur » comme chez les mystiques (2).

— Par ailleurs, le questionnement de René Guénon si « cette exaltation de la souffrance est bien vraiment inhérente à la forme spéciale de la tradition chrétienne, ou si elle ne lui a pas plutôt été « surimposée » en quelque sorte par les tendances naturelles du tempérament occidental » ne résulte pas d'une ignorance du maître de la « Passion et des martyrs » mais cherche à savoir s'il s'agit d'une adaptation nécessitée par « telles ou telles conditions définies qui sont celles d'un peuple ou d'une époque ». Ce questionnement n'aurait pas étonné Schuon s'il était quelque peu familier aux doctrines akbariennes qu'il ne connaissait pas véritablement malgré ses prétentions (3) : en effet, le Cheikh al-Akbar - radiallâh 'anh wa a'âda-Llâhu 'alaynâ min barakâtih - parle souvent des « raisons relatives aux créatures » (*asbab kawniyya*) dans certaines dispositions de la Loi sacrée. Celui-ci a précisé que « de nombreuses prescriptions légales furent édictées uniquement pour des raisons relatives aux créatures (*asbab kawniyya*). Sans ses causes, Allâh n'aurait pas inclus ces règles au sein de la révélation » que les initiés (*ahl Allah*) savent distinguer (4).

(1) René Guénon, *Aperçus sur l'Initiation*, chap. XXV - Des épreuves initiatiques.
(2) Cf. *Ibid.*
(3) Pour preuve, cf. l'opinion littéraire et bancale de F. Schuon (comportant bon nombre d'affirmations erronées) à l'égard du plus grand des maîtres dans son livre *Le soufisme, voile et quintessence* (p.42) : « Ibn Arabî, malgré ses inégalités et ses contradictions, - ces dernières étant dues surtout à sa solidarité au moins partielle avec la théologie courante et aussi à l'allure discontinue, isolée et suraccentuante de sa pensée, - Ibn Arabî a eu le grand mérite d'énoncer le mystère de l'Unité rayonnante et inclusive en plein climat asharite, donc de mettre l'accent sur le caractère implicitement divin de la Manifestation cosmique, ce qui nous ramène à la métaphysique pure et intégrale ; c'est en cela, et non dans ses argumentations plus ou moins expéditives non dans son imagination « mythologique » ni dans ses débordements mystiques, que réside toute la signification de son œuvre. Ensemble avec ce mérite va celui d'avoir mis l'Amour platonicien du Beau au sommet de la hiérarchie universelle, de l'avoir discerné en Dieu lui-même et d'avoir remplacé - sans toutefois l'abolir - le Dieu Volonté d'Asharî par le Dieu-Beauté, le Dieu-Amour… »
(4) *Futuhat*, chap. 72. Cf. aussi chap. 366 : selon le Cheikh al-Akbar, le Mahdî possèdera «

la science des dispositions juridiques s'appliquant aux djinns. Elle permet de savoir si les obligations de la Loi sacrée révélée les concernant ont été instituées par décision spontanée du Réel ou suite à un choix des djinns… » (voir Le Mahdi et ses conseillers [Cette traduction concerne le chapitre 366 des *Futûhât*, *fî ma'rifat manzil wuzarâ' al-mahdî al-âtî fî âkhir az-zamân*, « De la demeure des Vizirs du Mahdî qui sera manifesté à la fin des temps ». Je ne traduis pas *wuzarâ'* (plur. de *wazîr*) par « conseillers » à l'instar du traducteur et préfère Vizîrs, car la fonction de *wazîr* dépasse le conseil et contient un côté opératif qui consiste à porter « pour le détenteur de l'autorité (*sultân*) les charges qui lui ont été assignées dans la gestion du Royaume »]).

— ANNEXE —

« Nous envisagerons maintenant la question de ce qu'on appelle les « épreuves » initiatiques, qui ne sont en somme qu'un cas particulier des rites de cet ordre, mais un cas assez important pour mériter d'être traité à part, d'autant plus qu'il donne lieu encore à bien des conceptions erronées ; le mot même d'« épreuves », qui est employé en de multiples sens, est peut-être pour quelque chose dans ces équivoques, à moins pourtant que certaines des acceptions qu'il a prises couramment ne proviennent déjà de confusions préalables, ce qui est également fort possible. On ne voit pas très bien, en effet, pourquoi on qualifie communément d'« épreuve » tout événement pénible, ni pourquoi on dit de quelqu'un qui souffre qu'il est « éprouvé » ; il est difficile de voir là autre chose qu'un simple abus de langage, dont il pourrait d'ailleurs n'être pas sans intérêt de rechercher l'origine. Quoi qu'il en soit, cette idée vulgaire des « épreuves de la vie » existe, même si elle ne répond à rien de nettement défini, et c'est elle surtout qui a donné naissance à de fausses assimilations en ce qui concerne les épreuves initiatiques, à tel point que certains ont été jusqu'à ne voir dans celles-ci qu'une sorte d'image symbolique de celles-là, ce qui, par un étrange renversement des choses, donnerait à supposer que ce sont les faits de la vie humaine extérieure qui ont une valeur effective et qui comptent véritablement au point de vue initiatique lui-même. Ce serait vraiment trop simple s'il en était ainsi, et alors tous les hommes seraient, sans s'en douter, des candidats à l'initiation ; il suffirait à chacun d'avoir traversé quelques circonstances difficiles, ce qui arrive plus ou moins à tout le monde, pour atteindre cette initiation, dont on serait d'ailleurs bien en peine de dire par qui et au nom de quoi elle serait conférée. Nous pensons en avoir déjà dit assez sur la vraie nature de l'initiation pour n'avoir pas à insister sur l'absurdité de telles conséquences ; la vérité est que la « vie ordinaire », telle qu'on l'entend aujourd'hui, n'a absolument rien à voir avec l'ordre initiatique puisqu'elle correspond à une conception entièrement profane ; et, si l'on envisageait au contraire la vie humaine suivant une conception traditionnelle et normale, on pourrait dire que c'est elle qui peut être prise comme un symbole, et non pas l'inverse.
Ce dernier point mérite que nous nous y arrêtions un instant : on sait que le symbole doit toujours être d'un ordre inférieur à ce qui est symbolisé (ce qui, rappelons-le en passant, suffit à écarter toutes les interprétations « naturalistes » imaginées par les modernes) ; les réalités du domaine corporel, étant celles de l'ordre le plus bas et le plus étroitement limité, ne sauraient donc être symbolisées par quoi que ce soit, et d'ailleurs elles n'en ont nul besoin, puisqu'elles sont directement et immédiatement saisissables pour tout le monde. Par contre, tout événement ou phénomène quelconque, si insignifiant qu'il soit, pourra toujours, en raison de la correspondance qui existe entre tous les ordres de réalités, être pris comme symbole d'une réalité d'ordre supérieur, dont il est en quelque sorte une expression sensible, par la même qu'il en est dérivé comme une conséquence l'est de son principe ; et à ce titre, si dépourvu de valeur et d'intérêt qu'il soit en lui-même, il pourra présenter une signification profonde à celui qui est capable de voir au delà des apparences immédiates. Il y a là une transposition dont le résultat n'aura évidemment plus rien de commun avec la «

vie ordinaire », ni même avec la vie extérieure de quelque façon qu'on l'envisage, celle-ci ayant simplement fourni le point d'appui permettant, à un être doué d'aptitudes spéciales, de sortir de ses limitations ; et ce point d'appui, nous y insistons, pourra être tout à fait quelconque, tout dépendant ici de la nature propre de l'être qui s'en servira. Par conséquent, et ceci nous ramène à l'idée commune des « épreuves », il n'y a rien d'impossible à ce que la souffrance soit, dans certains cas particuliers, l'occasion ou le point de départ d'un développement de possibilités latentes, mais exactement comme n'importe quoi d'autre peut l'être dans d'autres cas ; l'occasion, disons-nous, et rien de plus ; et cela ne saurait autoriser à attribuer à la souffrance en elle-même aucune vertu spéciale et privilégiée, en dépit de toutes les déclamations accoutumées sur ce sujet. Remarquons d'ailleurs que ce rôle tout contingent et accidentel de la souffrance, même ramené ainsi à ses justes proportions, est certainement beaucoup plus restreint dans l'ordre initiatique que dans certaines autres « réalisations » d'un caractère plus extérieur ; c'est surtout chez les mystiques qu'il devient en quelque sorte habituel et paraît acquérir une importance de fait qui peut faire illusion (et, bien entendu, à ces mystiques eux-mêmes tous les premiers), ce qui s'explique sans doute, au moins en partie, par des considérations de nature spécifiquement religieuse (1). Il faut encore ajouter que la psychologie profane a certainement contribué pour une bonne part à répandre sur tout cela les idées les plus confuses et les plus erronées ; mais en tout cas, qu'il s'agisse de simple psychologie ou de mysticisme, toutes ces choses n'ont absolument rien de commun avec l'initiation.
Note (1) : Il y aurait d'ailleurs lieu de se demander si cette exaltation de la souffrance est bien vraiment inhérente à la forme spéciale de la tradition chrétienne, ou si elle ne lui a pas plutôt été « surimposée » en quelque sorte par les tendances naturelles du tempérament occidental. »
(René Guénon, *Aperçus sur l'Initiation*, chap. XXV - Des épreuves initiatiques.)

Bismillah wa salat wa salam 'ala rassulillah,
As-salam 'aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Critique n° 6 de F. Schuon : « Dans son article sur les conversions, Guénon nous dit que les convertis « sont peu intéressants », et il estime que « le convertisseur et le converti font preuve d'une même incompréhension du sens profond de leurs traditions... » « Allez et prêchez à toutes les nations », a dit le Christ ; il n'a pas songé à interdire le « prosélytisme » ni à déprécier les gens qui se convertissent. Cet article est une preuve patente du manque, chez l'auteur, du sens de l'humain concret, et aussi du sens de Dieu sous le rapport de la manifestation personnelle. Il est parfaitement illogique d'admettre l'existence de l'exotérisme, qui est voulu de Dieu, tout en n'admettant pas celle des exotéristes, donc d'hommes limités à l'exotérisme et susceptibles, par conséquent, de se convertir d'une religion à une autre. »

Réfutation :

— *Lâ <u>h</u>awla wa lâ quwwata illâ bi-Llâh al-'Alî al-'Adhîm*, « Ni puissance ni force si ce n'est par Allâh, l'Élevé, l'Immense » : Frithjof Schuon dépasse les bornes et est indéfendable car son attitude relève encore une fois de la « fureur de l'ignorance » (*<u>h</u>amiyyata-l-jâhiliyyah*). Lorsque j'avais estimé dans un post précédent que « beaucoup de gens se « noient dans un verre d'eau » avec cette histoire de « conversions » », je n'avais pas pensé un seul instant que l'auteur du livre De l'Unité transcendante des Religions ferait partie du lot, à tel point qu'on peut se

demander si toutes ses critiques bancales contre René Guénon émanent véritablement de F. Schuon ou de quelque chose d'autre. Quoi qu'il en soit, je renvoie à ce post* où on avait expliqué en long et en large ce qu'il en était de cette question.

— En particulier, si le Cheikh Abd al-Wâhid Yahyâ rejetait le mot « conversion », c'est parce qu'il était « réellement *moslem* » et considérait le « mot *Islam* dans toute l'universalité qu'il comporte ». En effet : « On peut donc dire que tout *mutaçawwuf* à quelque forme qu'il se rattache, est réellement *moslem*, au moins de façon implicite ; il suffit pour cela d'entendre le mot *Islâm* dans toute l'universalité qu'il comporte ; et nul ne peut dire que ce soit là une extension illégitime de sa signification, car alors il deviendrait incompréhensible que le *Qorân* même applique ce mot aux formes traditionnelles antérieures à celle qu'on appelle plus spécialement islamique : en somme, c'est, dans son sens premier, un des noms de la Tradition orthodoxe sous toutes ses formes, celles-ci procédant toutes pareillement de l'inspiration prophétique, et les différences n'étant dues qu'à l'adaptation nécessaire aux circonstances de temps et de lieu. Cette adaptation, d'ailleurs, n'affecte réellement que le côté extérieur, ce que nous pouvons appeler la *shariyah* (ou ce qui en constitue l'équivalent) ; mais le côté intérieur, ou la *haqîqah*, est indépendant des contingences historiques et ne peut être soumis à de tels changements ; aussi est-ce par là que, sous la multiplicité des formes, l'unité essentielle subsiste effectivement. » (cf. Le soufisme)

(* Post auquel renvoie la réfutation de la critique n° 6 de F. Schuon : cf. dernières pages de ce document).

Bismillah wa salat wa salam 'ala rassulilillah,
As-salam 'aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Critique n° 7 de F. Schuon : « Selon Guénon, dire qu'il y a des épreuves dans la vie ne peut être qu'un « abus de langage, dont il pourrait d'ailleurs n'être pas sans intérêt de rechercher l'origine » ; les seules « épreuves » dignes de ce nom sont les « épreuves initiatiques », qui ont l'insigne mérite d'être des rites et non des expériences de la vie « profane » ! Or, toutes les Écritures sacrées parlent des épreuves de la vie : subir une épreuve, c'est se purifier, et c'est prouver que l'on croit réellement ce qu'on est censé croire ; car la foi vivante en Dieu donne la patience et la confiance. Chaque enfant le comprend ; sans doute faut-il être « métaphysicien » pour s'étonner d'opinions aussi abusives ! Souffrir héroïquement en Dieu, ce n'est pas intéressant, car c'est profane ; mais faire des pas sur un tapis à symboles dans une Loge maçonnique, voilà qui est intéressant ! Et ceci est typique : pour bien réfuter la conception ordinaire de l'épreuve, Guénon lui attribue une intention de facilité pseudo-initiatique à laquelle nul autre n'a jamais songé, et transforme ainsi — comme dans son texte sur les sacrements — son argumentation en un combat contre des moulins à vent.»

Réfutation :
— Schuon déforme les propos de René Guénon, les caricature, il ironise sur les rituels maçonniques, fait une allusion furtive au texte sur les sacrements, pour finalement persifler que celui-ci transforme « son argumentation en un combat contre des moulins à vent ». Comme cela fut commode pour Schuon de réfuter des erreurs qu'il a lui-même imaginées *(taṯawwara bâṯilan wa radda bâtilan)* en les attribuant à René Guénon. Après tout cela, on ne peut plus dire que la compréhension et l'honnêteté intellectuelles faisaient partie des

qualités de Schuon, ni le courage d'ailleurs puisqu'il a soigneusement attendu les décès de René Guénon et Michel Vâlsan pour déverser ce sac de « déchets intellectuels », à moins bien sûr que ces critiques publiées en 1984 n'aient pas été formées explicitement du vivant de ceux-ci et ne le furent qu'après leur mort ou durant la période de son exil américain à partir de 1980 jusqu'à sa disparition. Ceci étant dit, passons à la réfutation proprement dite de cette pseudo-critique de Schuon.

— Tout d'abord, Schuon affirme que « selon Guénon, dire qu'il y a des épreuves dans la vie ne peut être qu'un « abus de langage, dont il pourrait d'ailleurs n'être pas sans intérêt de rechercher l'origine », or ce n'est pas du tout ce qu'a exprimé celui-ci. René Guénon fait seulement remarquer lors de l'examen de l'expression « épreuves initiatiques », qu'on n'est pas obligé de se faire une conception étroite du mot « épreuve » en réduisant son sens à celui de « souffrance » et de « pénibilité » alors qu'il y a de multiples sens. René Guénon ne dit jamais que l'affirmation de l'existence des « épreuves de la vie » constitue un « abus de langage », mais seulement qu'il ne faut pas assimiler le sens réduit attribué à celle-ci à celui d' « épreuves initiatiques » (1).

— Ensuite, Schuon fait dire à René Guénon ce qu'il n'a jamais affirmé, à savoir que « les seules « épreuves » dignes de ce nom sont les « épreuves initiatiques », qui ont l'insigne mérite d'être des rites et non des expériences de la vie « profane » ! » Ce que dit René Guénon est tout à fait autre chose : « la vérité est que la « vie ordinaire », telle qu'on l'entend aujourd'hui, n'a absolument rien à voir avec l'ordre initiatique, puisqu'elle correspond à une conception entièrement profane ; et, si l'on envisageait au contraire la vie humaine suivant une conception traditionnelle et normale, on pourrait dire que c'est elle qui peut être prise comme un symbole, et non pas l'inverse. » (2) Un musulman qui suit la tradition prophétique et en a quelque compréhension sait que tout acte dans la vie traditionnelle est rituel puisque c'est le moyen de le « vivifier » (et les lieux) en lui insufflant l'esprit si on peut s'exprimer de la sorte, ou le ramener aux Principe : Bismi-Llâh ar-Rahmân ar-Rahîm… La seule « vie » digne de ce nom est la « vie traditionnelle », voilà ce qu'enseigne René Guénon. A partir du principe que « tout événement ou phénomène quelconque, si insignifiant qu'il soit, pourra toujours, en raison de la correspondance qui existe entre tous les ordres de réalités, être pris comme symbole d'une réalité d'ordre supérieur », René Guénon considère, au contraire des amalgames de Schuon, qu' « il n'y a rien d'impossible à ce que la souffrance soit, dans certains cas particuliers, l'occasion ou le point de départ d'un développement de possibilités latentes, mais exactement comme n'importe quoi d'autre peut l'être dans d'autres cas ; l'occasion, disons-nous, et rien de plus ; et cela ne saurait autoriser à attribuer à la souffrance en elle-même aucune vertu spéciale et privilégiée, en dépit de toutes les déclamations accoutumées sur ce sujet. » (3)

— Par conséquent tous les persiflages consécutifs aux affirmations précédentes de cette critique de Schuon sont réduits à néant puisqu'il se trompe dès le départ par des amalgames et fausses interprétations du chapitre de René Guénon « Des épreuves initiatiques ».

(1) Cf. ANNEXE dans post plus haut : René Guénon, *Aperçus sur l'Initiation*, chap. XXV -Des épreuves initiatiques.

(2) Cf. *Ibid*.

(3) Cf. *Ibid*.

Bismillah wa salat wa salam ‘ala rassulilillah,
As-salam ‘aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Plus on avance dans la réfutation de ces critiques, plus on se rend compte de façon évidente que même quelqu’un comme F. Schuon, qui n’est pas le premier venu, n’arrivait pas à comprendre nombre de passages de l’œuvre de René Guénon. Comme on ne peut pas considérer que tout ce galimatias schuonnien soit dû à la seule « malhonnêteté intellectuelle », il faut bien tenir compte d’un certain aveuglement.

S’il y a bien des raisons psychologiques à cet aveuglement comme la « rancune » invoquée dans un commentaire sur le net : « Schuon a étalé toutes ses rancunes contre Guénon dans un dossier H spécial René Guénon, après son décès, que vous pouvez consulter si vous voulez vous faire une idée sur la qualité morale et intellectuelle de ce personnage », nous pensons aussi à quelques influences plus subtiles (*ta'thîrât nafisyya*h) qui ont dû profiter de moments de déséquilibres de Schuon (comme au niveau corporel, les virus peuvent profiter de moment de faiblesses du corps dû au contre-coup de la colère ou autres attitudes dévoreuses d’énergie). Il y a aussi en plus ou avant ces influences « obscures », le fait de ne pas bénéficier de l’influence spirituelle du Cheikh Abd al-Wâhid Yahyâ - radiallâh ‘anh wa a’âda-Llâh ‘alaynâ min barakâtih (qu’Allâh soit satisfait de lui et nous fasse profiter de ses barakât !) - par l’attitude critique et l’incroyable muflerie de Schuon dans la manière de remise en cause du véritable maître doctrinal de son temps.

Enfin, plaçons ici l’énoncé de **Critique n° 8 de F. Schuon** qui sera réfutée inshâallâh dans un post qui suivra : « Plus d'une fois, on a l'impression que Guénon lit dans les documents ce qu'il désire y trouver. Pour Dante, « il est évident que l'autorité temporelle du monarque descend sur lui de la source universelle de l'autorité, sans aucun intermédiaire » ; c'est la thèse du traité sur la monarchie ; l'empereur ne reçoit pas son autorité du pape. Or Guénon estime au contraire que « les Empereurs eux-mêmes... égarés par l'étendue de la puissance qui leur était conférée, furent les premiers à contester leur subordination vis-à-vis de l'autorité spirituelle, dont ils tenaient cependant leur pouvoir tout comme les autres souverains, et même plus directement encore ». Et il ajoute en note : « Le Saint-Empire commence avec Charlemagne, et on sait que c'est le Pape qui conféra à celui-ci la dignité impériale... » Or selon Dante, ce n'est pas le pape qui confère à l'empereur son autorité, il ne fait en somme que la consacrer. Cette thèse de Dante n'empêche pas Guénon de citer longuement ce dernier au sujet des attributions respectives du pape et de l'empereur, et d'ajouter ceci : « ... il est assez étonnant... que celui qui a écrit ces lignes » — à savoir Dante — « ait pu être présenté parfois comme un ennemi de la Papauté ; il a sans doute... dénoncé les insuffisances et les imperfections qu'il a pu constater dans l'état de la Papauté à son époque... » Tout cela est en effet assez étonnant ! Du reste : si les empereurs pouvaient être « égarés par l'étendue de la puissance qui leur était conférée », — ce que Dante nie précisément, — la fonction d'empereur n'aurait pas de légitimité, elle serait humainement irréalisable ; or l'attitude des empereurs ne venait en réalité pas de leur puissance, elle venait uniquement d'une question de principe, donc de doctrine, non de morale. En outre, il me semble que les empereurs ont « contesté leur subordination », non « vis-à-vis de l'autorité spirituelle » comme telle, mais vis-à-vis de ce qu'ils considéraient comme les abus de pouvoir de la papauté, étant donné que le pape et les évêques étaient théoriquement et

pratiquement des princes, donc des autorités politiques, et cela en vertu de la donation de Constantin, laquelle pour Dante fut contraire à la nature des choses et par conséquent illégitime. Dante ne s'est pas borné à « dénoncer les insuffisances... qu'il a pu constater dans l'état de la Papauté à son époque » ; il a dénoncé tout un aspect de la papauté traditionnelle, à savoir l'aspect constantinien ; et c'est un truisme que d'ajouter que Dante ne fut pas un « ennemi de la Papauté », si on entend par là : un ennemi de l'autorité pontificale.
Pour Dante, l'autorité du pape vient du Christ et l'autorité de l'empereur vient du Droit naturel ; et de même que le pape ne peut transférer son autorité à l'empereur, qui ne peut y avoir droit, de même l'empereur ne peut transférer son autorité au pape, qui ne peut y avoir droit. « Qui peut Se plus, peut le moins », objectera-t-on du côté guelfe ; mais cette vérité ne s'applique aux pontifes que d'une façon relative et sous le rapport de leur compétence sacerdotale, sans quoi il n'y aurait pas de princes ; « mon royaume n'est pas de ce monde », a dit le Christ, et « donnez à César ce qui est à César », ce qui implique que le royaume du pape n'est pas davantage de ce monde et Qu'il ne doit pas revendiquer ce oui revient à l'empereur. Il est tout de même inouï que Guénon, qui s'est donné la peine d'écrire un livre sur l'ésotérisme de Dante, et qui a cité « De Monarchia », ait ignoré la thèse de son héros ; qu'il ait pu croire que Dante, premièrement aurait vu dans la papauté la source de l'autorité impériale, et deuxièmement se serait borné à critiquer les mœurs de son époque ! »

Bismillah wa salat wa salam ‘ala rassulilillah,
As-salam ‘aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Lorsqu'on lit la critique n°8, on ne voit pas vraiment ce que Frithjof Schuon cherche à reprocher au juste à René Guénon tant il s'emmêle les pinceaux entre des citations tronquées de *Du Monarchia* de Dante et d'autres d'*Autorité spirituelle et pouvoir temporel*. Nous y reviendrons après avoir répondu de façon générale à la phrase introductive à cette critique « Plus d'une fois, on a l'impression que Guénon lit dans les documents ce qu'il désire y trouver » car elle résume à elle-seule toute la profonde incompréhension par F. Schuon (outre sa désinvolture) de la démarche de René Guénon et ce qu'il représente véritablement.

Pourquoi René Guénon devrait-il tenir compte de tout ce qu'à écrit Dante par exemple, lorsqu'il expose la doctrine du Sacerdoce et de la Royauté ? Ce serait peut-être donner plus d'importance à Dante que René Guénon lui-même accordait à cet auteur traditionnel malgré la grande valeur, le caractère unique et toute la portée ésotérique de l'œuvre de cet initié (1) dans une perspective occidentale, et même s'il lui a consacré toute une étude (2). D'ailleurs, dans ce livre, René Guénon ne se perd pas dans les détails de cette œuvre et ne se sent pas obligé d'interpréter ou de tenir compte de tout ce qui y est décrit, notamment l'épisode où Dante guidé par Virgile dans le 8ème cercle de l'Enfer réservés aux « trompeurs », y trouve le Prophète de l'Islam et Ali subissant des supplices horribles réservés à ceux qui « furent, de leur vivant, des semeurs de scandale et de schismes » (3) !… René Guénon n'en parle à aucun moment dans ce livre ni dans son œuvre, mais il affirme toutefois dans une lettre en privé : « pour la question de Dante et du Prophète, je vois plutôt là une apparente concession aux conceptions admise exotériquement, comme dans le cas du Zohar où le Christ est traité de la même façon » (4)

Ensuite, il ne faut pas inverser les choses : René Guénon ne prenait pas pour base *De Monarchia* dans son exposé des rapports du Sacerdoce et de la Royauté, mais a utilisé un ou

deux passages de ce livre de Dante très significatifs pour l'illustration applicative de principes traditionnels. René Guénon se fondait avant tout sur les principes dont tout dépend : seul pouvait l'intéresser dans l'œuvre de Dante ou ailleurs ce qui était en accord avec les principes. Le principe derrière les rapports des deux pouvoirs spirituel et temporel est celui des rapports de la connaissance et de l'action, dont il est question dans le chapitre III du livre *Autorité Spirituelle et Pouvoir Temporel*, notamment dans le passage suivant :

« Toutes les doctrines traditionnelles, qu'elles soient orientales ou occidentales, sont unanimes à affirmer la supériorité et même la transcendance de la connaissance par rapport à l'action, à l'égard de laquelle elle joue en quelque sorte le rôle du « moteur immobile » d'Aristote, ce qui, bien entendu, ne veut pas dire que l'action n'ait pas aussi sa place légitime et son importance dans son ordre, mais cet ordre n'est que celui des contingences humaines. Le changement serait impossible sans un principe dont il procède et qui, par là même qu'il est son principe, ne peut lui être soumis, donc est forcément « immobile », étant le centre de la « roue des choses » (a) ; de même, l'action, qui appartient au monde du changement, ne peut avoir son principe en elle-même ; toute la réalité dont elle est susceptible, elle la tire d'un principe qui est au delà de son domaine, et qui ne peut se trouver que dans la connaissance. Celle-ci seule, en effet, permet de sortir du monde du changement ou du « devenir » et des limitations qui lui sont inhérentes, et, lorsqu'elle atteint l'immuable, ce qui est le cas de la connaissance principielle ou métaphysique qui est la connaissance par excellence (b), elle possède elle-même l'immutabilité, car toute connaissance vraie est essentiellement identification avec son objet. L'autorité spirituelle, par là même qu'elle implique cette connaissance, possède aussi en elle-même l'immutabilité ; le pouvoir temporel, au contraire, est soumis à toutes les vicissitudes du contingent et du transitoire, à moins qu'un principe supérieur ne lui communique, dans la mesure compatible avec sa nature et son caractère, la stabilité qu'il ne peut avoir par ses propres moyens. Ce principe ne peut être que celui qui est représenté par l'autorité spirituelle ; le pouvoir temporel a donc besoin, pour subsister, d'une consécration qui lui vienne de celle-ci ; c'est cette consécration qui fait sa légitimité, c'est-à-dire sa conformité à l'ordre même des choses. Notes : (a) Le centre immobile est l'image du principe immuable, le mouvement étant pris ici pour symboliser le changement en général, dont il n'est qu'une espèce particulière. (b) Par contre, la connaissance « physique » n'est que la connaissance des lois du changement, lois qui sont seulement le reflet des principes transcendants dans la nature ; celle-ci tout entière n'est pas autre chose que le domaine du changement ; d'ailleurs, le latin *natura* et le grec *φυσις* expriment l'un et l'autre l'idée de « devenir ». »

(1) Dante fut selon René Guénon, l'un des chefs de la société secrète des « Fidèles d'Amour », l'une des émanations extérieure des véritables Rose-croix (cf. *L'ésotérisme de Dante*).
(2) Le livre *L'ésotérisme de Dante* avait pour objectif d' « apporter quelque lumière sur un côté trop peu connu de l'œuvre de Dante »
(3) Cf. Dante, La Divine Comédie, L'Enfer, chap.XXVIII.
(4) Lettre de René Guénon à Guido de Giorgio du 22 mars 1936. Il y aussi l'hypothèse que « c'est vraiment Robert Guiscard, roi de Naples, et son fils Jean, qui sont masqués sous le nom du Prophète de l'Islam et de son quatrième successeur » ainsi qu'on l'avait vu dans le fil sur l'article Divus Julius Caesar.
(5) René Guénon, *Autorité Spirituelle et Pouvoir Temporel*, chap. III - Connaissance et action.

Bismillah wa salat wa salam ‘ala rassulillah,
As-salam ‘aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

La méthode usuelle chez Ibn Taymiyya et ceux qui le suivront pour s’attaquer à l’œuvre d’Ibn ‘Arabî est de remettre en cause certaines références scripturaires tels que le hadîth « J’étais prophète alors qu’Adam était l’eau et la boue » l’une des bases traditionnelles de la doctrine de la Réalité muhammadienne (*al-haqîqah al-muhammadiyyah*) . D’une façon analogue, les critiques de Frithjof Schuon s’attaquent de façon incompétente à l’autorité de René Guénon en remettant en cause sa compréhension de différents points dans les traditions hindoues, chinoises et chrétiennes notamment. En tirant à boulets rouges sur René Guénon après sa mort, Schuon semble désespéré de chercher à tout prix à redonner une légitimité de façade, devant ceux qui le suivent, à tous ses amalgames et erreurs doctrinales.

Examinons maintenant la **critique n°9** de Schuon. Il affirme : « Il y a chez Guénon une curieuse confusion entre les contenants et les contenus : par exemple, il affirme que le mot « idéal » ne signifie rien parce que tout le monde peut y mettre n'importe quoi ; autant dire que le mot « animal » ne signifie rien parce qu'on peut l'entendre par rapport à n'importe quelle espèce, et ainsi de suite. » — Là encore Schuon nous fournit le bâton pour qu’il se fasse battre : en effet, s’il y a confusion, elle se trouve dans la tête de celui-ci car le mot « animal » se rapporte à un être vivant qui existe bel et bien quelque soit son espèce contrairement au mot « idéal » qui n’est qu’un mot qui peut désigner tout et son contraire. La mise au point de René Guénon sur le mot « idéal » est suffisamment claire et éloquente que nous n’avons pas besoin de la commenter : « C’est cette inversion même qui nous permettait de parler tout à l’heure d’« idéal » à rebours, et l’on voit qu’il faut l’entendre effectivement dans un sens très précis ; ce n’est pas, d’ailleurs, que nous éprouvions si peu que ce soit le besoin de réhabiliter ce mot d’« idéal » qui sert à peu près indifféremment à tout chez les modernes, et surtout à masquer l’absence de tout principe véritable, et dont on abuse tellement qu’il a fini par être complètement vide de sens ; mais du moins nous ne pouvons nous empêcher de remarquer que, suivant sa dérivation même, il devrait marquer une certaine tendance vers l’« idée » entendue dans une acception plus ou moins platonicienne, c’est-à-dire en somme vers l’essence et vers le qualitatif, si vaguement qu’on le conçoive, alors que le plus souvent, comme dans le cas dont il s’agit ici, il est pris en fait pour désigner ce qui en est exactement le contraire. » (1)
(1) René Guénon, *Le Règne de la Quantité et les Signes des Temps*, chap. VII - L’uniformité contre l’unité.

F. Schuon poursuit : « Ou prenons l'affirmation que l'Hindouisme n'est pas une « religion » parce qu'il n'est pas composé des trois éléments « dogme, morale, culte » : outre que ces éléments s'y trouvent forcément d'une certaine façon, l'Hindouisme est de toute évidence une religion puisqu'il concerne les réalités à la fois métaphysiques et eschatologiques. Ce qui est typique pour Guénon, c'est de préférer dire que l’Hindouisme n'est pas une religion que de dire que c'est une religion d’un genre différent. » — On peut se demander si F. Schuon le fait exprès de chercher la confusion après que René Guénon ait éclairci tant et tant de concepts notamment celle de « religion » dans le paragraphe magistral de *L’Introduction générale à l’étude des doctrines hindoues* Tradition et religion qui reste suffisamment clair et détaillé pour montrer toute l’inanité de la critique de Schuon. Signalons en passant que l’origine de cette remise en cause de Schuon n’est pas

désintéressée puisqu'elle lui permet de ne pas tenir compte de l'article Christianisme et initiation qui concluait : « en dépit des origines initiatiques du Christianisme, celui-ci, dans son état actuel, n'est certainement rien d'autre qu'une religion, c'est-à-dire une tradition d'ordre exclusivement exotérique, et il n'a pas en lui-même d'autres possibilités que celles de tout exotérisme… »

Bismillah wa salat wa salam 'ala rassulillah,
As-salam 'aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Dans ce que nous appelons la critique n°10, Schuon s'enfonce plus profondément dans sa totale incompréhension des enjeux de la symbolique du nombre et de la « notation mathématique » ; celui-ci devient vraiment insupportable lorsqu'il affirme que « la raison d'être de la monnaie, c'est précisément la quantité » ! Si on m'avait cité de tels propos il y a quelque mois, je n'aurais jamais cru un seul instant qu'ils puissent venir de Frithjof Schuon (alias le Sheikh Aïssa !) malgré le fait que je connaissais certaines de ses erreurs doctrinales. Ces affirmations nous prouvent clairement que le Schuon tant vanté par ses fans était (redevenu ?) bien plus profane et ignorant que nous ne pouvions le soupçonner de prime abord en lisant quelques passages intéressants de son œuvre où il pouvait être pertinent. Le comble de l'insolence et du ridicule dans cette affaire, c'est que Schuon croit pouvoir se permettre un ton supérieur avec ce qui le dépasse et bien en dehors de sa portée, *kun sba' wa kulni* (1) !

Doit-on rappeler ici que « les mathématiques, plus que toute autre science, fournissent ainsi un symbolisme tout particulièrement apte à l'expression des vérités métaphysiques, dans la mesure où celles-ci sont exprimables » et que « pour qu'il puisse en être ainsi, il faut avant tout que ces sciences soient débarrassées des erreurs et des confusions multiples qui y ont été introduites par les vues faussées des modernes » (2) ? Ceci est pourtant essentiel car comme on le rappelait dans le fil Science profane et doctrine traditionnelle, « sans une remise en cause profonde des modèles de la science profane, il n'y a aucune chance de les relier aux principes dont tout dépend ».

Ensuite, comment Schuon peut-il affirmer que « la raison d'être de la monnaie, c'est précisément la quantité », confondant ainsi la signification de l'échange traditionnel que celle-ci représentait avec « ce qui n'en constitue que la simple « matérialité » et qui est tout ce qu'il en reste dans les conditions profanes qui régissent, dans le monde moderne, les relations des peuples comme celles des individus » (3). Doit-on rappeler que « le mouvement alternatif des échanges peut d'ailleurs porter sur les trois domaines spirituel (ou intellectuel pur), psychique et corporel, en correspondance avec les « trois mondes » : échange des principes, des symboles et des offrandes, telle est, dans la véritable histoire traditionnelle de l'humanité terrestre, la triple base sur laquelle repose le mystère des pactes, des alliances et des bénédictions, c'est-à-dire, au fond, la répartition même des « influences spirituelles » en action dans notre monde… » (4).

(1) Adage marocain : « soit (d'abord) un lion et (tu pourras) me manger ! ».
(2) Cf. René Guénon - Les principes du calcul infinitésimal - Conclusion. Voir aussi le fil sur Ramanaujan.
(3) Cf. René Guénon - Caïn et Abel.
(4) Cf. *Ibid.*

Quant à la question des extra-terrestres, Schuon reproche à Guénon d'affirmer quelque chose comme « les habitants d'autres planètes seraient quasiment invisibles pour nous à cause de la totale différence des sensations » et proteste : « ce dont je ne vois pas ombre de raison puisqu'ils se trouvent comme nous dans la matière et que nous sommes capables de percevoir même la Nébuleuse d'Andromède ; s'ils ne se trouvent pas dans la matière, la question ne se pose pas et il n'y a pas lieu de spéculer sur les facultés sensibles. » Comme Schuon ne fournit pas les références, on a l'impression que celui-ci cite par souvenir et qu'il n'a pas pris la peine de relire ce qu'a exactement écrit René Guénon sur le sujet. Nous disons cela pour essayer de rester compréhensif et ne pas invoquer encore une fois une ignorance « véritablement effrayante ». Pourtant, René Guénon s'en est expliqué longuement dans *L'Erreur spirite* et sa démonstration est rigoureuse et « mathématique ». Celui-ci montre notamment qu'il existe des « possibilités indéfinies de sensations » que nous ne pouvons pas ressentir, mais qui « peuvent exister chez des êtres autres que nous, et qui, par contre, peuvent n'avoir aucune de celles que nous avons ». Nous renvoyons donc à ce chapitre dont on a produit en annexe un long extrait sur la question de la communication interplanétaire, dans lequel René Guénon affirme : « Nous ne disons pas qu'une communication interplanétaire soit une impossibilité absolue ; nous disons seulement que ses chances de possibilité ne peuvent s'exprimer que par une quantité infinitésimale à plusieurs degrés, et que, si l'on pose la question pour un cas déterminé, comme celui de la terre et d'une autre planète du système solaire, on ne risque guère de se tromper en les regardant comme pratiquement nulles ; c'est là, en somme, une simple application de la théorie des probabilités. »

ANNEXE - Question de la communication interplanétaire.

« Pour que deux êtres puissent communiquer entre eux par des moyens sensibles, il faut d'abord que tous deux possèdent des sens, et, de plus, il faut que leurs sens soient les mêmes, au moins partiellement ; si l'un deux ne peut avoir de sensations, ou s'ils n'ont pas de sensations communes, aucune communication de cet ordre n'est possible. Cela peut sembler très évident, mais ce sont les vérités de ce genre qu'on oublie le plus facilement, ou auxquelles on ne fait pas attention ; et pourtant elles ont souvent une portée qu'on ne soupçonne pas. Des deux conditions que nous venons d'énoncer, c'est la première qui établit d'une façon absolue l'impossibilité de la communication avec les morts au moyen des pratiques spirites ; quant à la seconde, elle compromet au moins très gravement la possibilité des communications interplanétaires. Ce dernier point se rattache immédiatement à ce que nous avons dit à la fin du chapitre précédent ; nous allons l'examiner en premier lieu, car les considérations qu'il va nous permettre d'introduire faciliteront la compréhension de l'autre question, celle qui nous intéresse principalement ici.
Si l'on admet la théorie qui explique toutes les sensations par des mouvements vibratoires plus ou moins rapides, et si l'on considère le tableau où sont indiqués les nombres de vibrations par seconde qui correspondent à chaque sorte de sensations, on est frappé par le fait que les intervalles représentant ce que nos sens nous transmettent sont très petits par rapport à l'ensemble : ils sont séparés par d'autres intervalles où il n'y a rien de perceptible pour nous, et, de plus, il n'est pas possible d'assigner une limite déterminée à la fréquence croissante ou décroissante des vibrations (1), de sorte qu'on doit considérer le tableau comme pouvant se prolonger de part et d'autre par des possibilités indéfinies de sensations, auxquelles ne correspond pour nous aucune sensation effective. Mais dire qu'il y a des possibilités de sensations, c'est dire que ces sensations peuvent exister chez des êtres autres

que nous, et qui, par contre, peuvent n'avoir aucune de celles que nous avons ; quand nous disons nous, ici, nous ne voulons pas dire seulement les hommes, mais tous les êtres terrestres en général, car il n'apparaît pas que les sens varient chez eux dans de grandes proportions, et, même si leur extension est susceptible de plus ou de moins, ils restent toujours fondamentalement les mêmes. La nature de ces sens semble donc bien être déterminée par le milieu terrestre ; elle n'est pas une propriété inhérente à telle ou telle espèce, mais elle tient à ce que les êtres considérés vivent sur la terre et non ailleurs ; sur toute autre planète, analogiquement, les sens doivent être déterminés de même, mais ils peuvent alors ne coïncider en rien avec ceux que possèdent les êtres terrestres, et même il est extrêmement probable que, d'une façon générale, il doit en être ainsi. En effet, toute possibilité de sensation doit pouvoir être réalisée quelque part dans le monde corporel, car tout ce qui est sensation est essentiellement une faculté corporelle ; ces possibilités étant indéfinies, il y a très peu de chances pour que les mêmes soient réalisées deux fois, c'est-à-dire pour que des êtres habitant deux planètes différentes possèdent des sens qui coïncident en totalité ou même en partie. Si l'on suppose cependant que cette coïncidence puisse se réaliser malgré tout, il y a encore une fois très peu de chances pour qu'elle se réalise précisément dans des conditions de proximité temporelle et spatiale telles qu'une communication puisse s'établir ; nous voulons dire que ces chances, qui sont déjà infinitésimales pour tout ensemble du monde corporel, se trouvent indéfiniment réduites si l'on envisage seulement les astres qui existent simultanément à un moment quelconque, et indéfiniment plus encore si, parmi ces astres, on ne considère que ceux qui sont très voisins les uns des autres, comme le sont les différentes planètes appartenant à un même système ; il doit en être ainsi, puisque le temps et l'espace représentent eux-mêmes des possibilités indéfinies. Nous ne disons pas qu'une communication interplanétaire soit une impossibilité absolue ; nous disons seulement que ses chances de possibilité ne peuvent s'exprimer que par une quantité infinitésimale à plusieurs degrés, et que, si l'on pose la question pour un cas déterminé, comme celui de la terre et d'une autre planète du système solaire, on ne risque guère de se tromper en les regardant comme pratiquement nulles ; c'est là, en somme, une simple application de la théorie des probabilités. Ce qu'il importe de remarquer, c'est que ce qui fait obstacle à une communication interplanétaire, ce ne sont pas des difficultés du genre de celles que peuvent éprouver par exemple, pour communiquer entre eux, deux hommes dont chacun ignore totalement le langage de l'autre ; ces difficultés ne seraient pas insurmontables, parce que ces deux êtres pourraient toujours trouver, dans les facultés qui leur sont communes, un moyen d'y remédier dans une certaine mesure ; mais, là où les facultés communes n'existent pas, du moins dans l'ordre où doit s'opérer la communication, c'est-à-dire dans l'ordre sensible, l'obstacle ne peut être supprimé par aucun moyen, parce qu'il tient à la différence de nature des êtres considérés. Si des êtres sont tels que rien de ce qui provoque des sensations en nous n'en provoque en eux, ces êtres sont pour nous comme s'ils n'existaient pas, et réciproquement ; quand bien même ils seraient à côté de nous, nous n'en serions pas plus avancés, et nous ne nous apercevrions peut-être même pas de leur présence, ou, en tout cas, nous ne reconnaîtrions probablement pas que ce sont là des êtres vivants. Cela, disons-le en passant, permettrait même de supposer qu'il n'y a rien d'impossible à ce qu'il existe dans le milieu terrestre des êtres entièrement différents de tous ceux que nous connaissons, et avec lesquels nous n'aurions aucun moyen d'entrer en rapport ; mais nous n'insisterons pas là-dessus, d'autant plus que, s'il y avait de tels êtres, ils n'auraient évidemment rien de commun avec notre humanité. Quoi qu'il en soit, ce que nous venons de dire montre combien il y a de naïveté dans les illusions que se font certains savants à l'égard des communications interplanétaires ; et ces illusions procèdent de l'erreur

que nous avons signalée précédemment, et qui consiste à transporter partout des représentations purement terrestres. Si l'on dit que ces représentations sont les seules possibles pour nous, nous en convenons, mais il vaut mieux n'avoir aucune représentation que d'en avoir de fausses ; il est parfaitement vrai que ce dont il s'agit n'est pas imaginable, mais il ne faut pas en conclure que cela n'est pas concevable, car cela l'est au contraire très facilement. Une des grandes erreurs des philosophes modernes consiste à confondre le concevable et l'imaginable ; cette erreur est particulièrement visible chez Kant, mais elle ne lui est pas spéciale, et elle est même un trait général de la mentalité occidentale, du moins depuis que celle-ci s'est tournée à peu près exclusivement du côté des choses sensibles ; pour quiconque fait une semblable confusion, il n'y a évidemment pas de métaphysique possible. »
Note [1] : « Il est évident que la fréquence d'une vibration par seconde ne représente aucunement une limite minima, la seconde étant une unité toute relative, comme l'est d'ailleurs toute unité de mesure ; l'unité arithmétique pure est seule absolument indivisible. »
(René Guénon, *L'Erreur Spirite*, chap. V - La communication avec les morts.)

Bismillah wa salat wa salam 'ala rassulillah,
As-salam 'aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Il est étrange que Schuon ne comprenne pas que d'un point de vue métaphysique, il n'y ait pas de « supériorité effective de l'état de veille sur l'état de rêve » (cf. **critique n°11**) alors qu'il ne s'agit là que d'une application du principe d'« équivalence de tous les états au point de vue de l'être total » ou encore « l'équivalence de tous les états vis-à-vis de l'Absolu » (1). L'argument moral présenté par Schuon n'a pas lieu d'être dans une perspective métaphysique, puisque le « bien » et le « mal » n'existent pas à ce niveau universel (2).

La **critique n°12** concerne la « matière » : « pour Guénon, la notion de la « matière » est factice, confuse, problématique ; elle n'a rien de fondamental et elle ne se rencontre nulle part, si ce n'est dans l'Occident moderne. C'est incroyable. Et qu'est-ce que, d'une manière tout à fait générale, la substance sensible, que l'on peut toucher, mesurer, peser, analyser, éventuellement façonner ? Et pourquoi, pour l'amour du ciel, ne serait-ce pas la matière ? »

Réfutation :
— Devant ces critiques caricaturales, on ne sait pas si Schuon avait vraiment lu René Guénon, ou bien s'il ne comprenait pas, ou encore si la malhonnêteté intellectuelle avait pris le dessus dans une tentative « foireuse » de remise en cause de l'autorité de l'œuvre de René Guénon pour affirmer la sienne propre. Dans tous les cas, ceci ne plaide pas en la faveur de la réhabilitation de Schuon, dont la disqualification à l'œuvre de redressement traditionnel parait ainsi irrémédiable.

— René Guénon n'a jamais dit que la « matière » n'existait pas, mais que sa conception par les modernes, « dont la notion complexe, et contradictoire même par certains côtés, semble avoir été aussi étrangère aux anciens de l'Occident qu'elle l'est aux Orientaux » (3). Il faisait d'ailleurs remarquer « que la matière de Descartes n'est plus la *materia secunda* des scolastiques, mais qu'elle est déjà un exemple, et peut-être le premier en date, d'une « matière » de physicien moderne, bien qu'il n'ait pas encore mis dans cette notion tout ce que ses successeurs devaient y introduire peu à peu pour en arriver aux théories les plus récentes

sur la « constitution de la matière ». » (4) René Guénon note aussi que « les physiciens modernes, dans leur effort pour réduire la qualité à la quantité, en sont arrivés, par une sorte de « logique de l'erreur », à confondre l'une et l'autre, et par suite à attribuer la qualité elle même à leur « matière » comme telle, en laquelle ils finissent ainsi par placer toute la réalité, ou du moins tout ce qu'ils sont capables de reconnaître comme réalité, ce qui constitue le « matérialisme » proprement dit. » (5)

— Ce qu'enseigne René Guénon est un « point subtil » (*latif*) qu'une vision approximative ou grossière est incapable d'appréhender. C'est la doctrine de base enseignée dès les premiers chapitre du *Règne de la Quantité* ; il affirme notamment au troisième chapitre : « Si nous estimons préférable d'éviter l'emploi du mot « matière » tant que nous n'avons pas à examiner spécialement les conceptions modernes, il doit être bien entendu que la raison en est dans les confusions qu'il fait naître inévitablement, car il est impossible qu'il n'évoque pas avant tout, et cela même chez ceux qui connaissent le sens différent qu'il avait pour les scolastiques, l'idée de ce que les physiciens modernes désignent ainsi, cette acception récente étant la seule qui s'attache à ce mot dans le langage courant. Or cette idée, comme nous l'avons déjà dit, ne se rencontre dans aucune doctrine traditionnelle, qu'elle soit orientale ou occidentale ; cela montre tout au moins que, même dans la mesure où il serait possible de l'admettre légitimement en la débarrassant de certains éléments hétéroclites ou même nettement contradictoires, une telle idée n'a rien de véritablement essentiel et ne se rapporte en réalité qu'à une façon très particulière d'envisager les choses. En même temps, puisqu'il ne s'agit là que d'une idée très récente, il va de soi qu'elle n'est pas impliquée dans le mot lui-même, qui lui est fort antérieur, et dont la signification originelle doit par conséquent en être entièrement indépendante ; mais il faut d'ailleurs reconnaître que ce mot est de ceux dont il est fort difficile de déterminer exactement la véritable dérivation étymologique, comme si une obscurité plus ou moins impénétrable devait décidément envelopper tout ce qui se rapporte à la « matière », et il n'est guère possible, à cet égard, de faire plus que de discerner certaines idées qui sont associées à sa racine, ce qui du reste n'est pas sans présenter un certain intérêt, même si l'on ne peut pas préciser quelle est, parmi ces idées, celle qui tient de plus près au sens primitif. » (6)

(1) Cf. René Guénon, *Les états multiples de l'Être*, chap. XIII - Les hiérarchies spirituelles : « Maintenant, si l'on veut, toujours en ce qui concerne la considération de l'état humain, relier le point de vue individuel au point de vue métaphysique, comme on doit toujours le faire s'il s'agit de « science sacrée », et non pas seulement de savoir « profane », nous dirons ceci : la réalisation de l'être total peut s'accomplir à partir de n'importe quel état pris comme base et comme point de départ, en raison même de l'équivalence de tous les modes d'existence contingents au regard de l'Absolu ; elle peut donc s'accomplir à partir de l'état humain aussi bien que de tout autre, et même, comme nous l'avons déjà dit ailleurs, à partir de toute modalité de cet état, ce qui revient à dire qu'elle est notamment possible pour l'homme corporel et terrestre, quoiqu'en puissent penser les Occidentaux, induits en erreur, quant à l'importance qu'il convient d'attribuer à la « corporéité », par l'extraordinaire insuffisance de leurs conceptions concernant la constitution de l'être humain. »
(2) Cf. *Le Demiurge* dans la Gnose. Ceci n'est pas pour nier l'importance du « bien » et du « mal » au point de vue individuel humain et dans le cheminement initiatique, mais pour signaler que la remarque de René Guénon sur l'état de rêve se faisait d'un point de vue métaphysique, et qu'à ce niveau, tous les états sont équivalents.
(3) Cf. Le Règne de la Quantité et les Signes des Temps, *chap. II* - Materia signata quantitate

(4) Cf. *Ibid.*
(5) Cf. *Ibid.*
(6) Cf. *Le règne de la quantité et les signes des temps*, Chapitre III - Mesure et manifestation.

Bismillah wa salat wa salam ‘ala rassulillah,
As-salam ‘aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

La **critique n°13** concerne les conditions de l'existence corporelle : « Je ne sais d'où Guénon a cette énumération des cinq conditions de l'existence physique, qu'il appelle « corporelle » : l'espace, le temps, la forme, le nombre, la vie ; je suis d'accord pour les quatre premières, mais non pour la vie, car il s'agit ici de la matière, ou de la substance physique si l'on préfère. Si l'on ajoute la vie, qui n'est nullement une condition générale, il faut ajouter également d'autres catégories secondaires, telle que la couleur, et ainsi de suite. Les guénoniens soutiennent gravement qu'il s'agit, non de la vie en tant que force vitale, mais d'une condition beaucoup plus subtile et tout à fait générale, ce qui est absurde pour deux raisons : premièrement parce que cela n'explique pas l'absence — dans l'énumération — de la matière, et deuxièmement parce que cette « vie » dont on parle n'est pas quelque chose que nous puissions constater comme nous constatons, sans aucune peine, l'espace, le temps, la forme, le nombre, la matière. Et si cette chose mystérieuse qu'on nomme en cinquième lieu n'est pas ce que nous appelons la vie, pourquoi lui donner ce nom ? »

Réfutation :
— Pourquoi ne pas avoir posé ces questions à René Guénon de son vivant, ou bien ouvrir ses livres, les revues où il a écrit et étudier sérieusement ses enseignements au lieu de les lire en diagonale ? Non, on préfère rester dans son petit coin, et remplir des pages et des pages de critiques à tort et à travers pour finalement les faire publier dans une entreprise collective de dénigrement de l’œuvre du maître. Schuon croit même pouvoir justifier son incroyable félonie par la nécessité de « protéger Guénon contre lui-même » : « Mon Dieu, gardez-moi de mes amis. Quant à mes ennemis, je m'en charge ! »

— Lorsque Schuon affirme qu’il « ne sais d'où Guénon a cette énumération des cinq conditions de l'existence physique, qu'il appelle « corporelle » », cela nous fait sourire et on a bien envie de lui répondre : et d’où René Guénon tire-t-il toutes ses interprétations des symboles fondamentaux de la Science sacrée, ainsi que bon nombre d’enseignements traditionnels notamment sur la Tradition primordiale et Le Roi du Monde ? Schuon agit comme un profane et oublie complètement ou ignore que René Guénon n’était point un « chercheur » qui proposait « des explications selon des vues personnelles », mais un ‘â*rif bi-Llâh* (Connaissant par Allâh) de la science initiatique. C’est ce que répondait René Guénon à Paul Le Cour : « Nous ne « faisons » point du swastika le signe du pôle : nous disons qu’il est cela et qu’il l’a toujours été, que telle est sa véritable signification traditionnelle, ce qui est tout différent ; c’est là un fait auquel ni M. Le Cour ni nous-même ne pouvons rien. » (1).

— Ceci étant dit, venons-en à la réfutation des objections de Schuon. Celui-ci énumère les conditions de l’existence corporelle selon René Guénon comme suit : l'espace, le temps, la forme, le nombre, la vie ; et conteste la présence de la « vie » tout en ne comprenant pas l’absence de la « matière » dans l’énumération. Concernant la « matière », celle-ci faisait partie de la première énumération de ces conditions dans l’étude que René Guénon publia

sur le sujet avant la première guerre mondiale (2), puis celui-ci substituera à la « matière », la « quantité » et s'en expliquera dans *Le Règne de la Quantité* publié après la seconde guerre mondiale. Bien sûr, il ne s'agit pas ici de la « matière » telle que la conçoivent les physiciens, ce qui est un aspect incompris par Schuon ainsi qu'on l'a vu dans le post précédent. Il s'agit plutôt de quelque chose approchant la *materia* des scolastiques qui la considèrent « comme constituant le *principium individuationis* » ou principe d'individuation ou de « séparativité », c'est-à-dire la quantité (3).

— Maintenant, si « la « vie » est une des conditions auxquelles est soumise toute existence corporelle sans exception » c'est parce que « toute forme corporelle est nécessairement vivante » (4). Ibn 'Arabî - radiallâh 'anh wa a'âda-Llâhu 'alaynâ min barakâtih - enseigne que toute chose (*shay'*) est « un être vivant doué d'intelligence et connaissant Celui qu'il loue » (5) car « il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges » (Cor.17, 44 : *wa in min shay'in illâ yusabbiḫu bi-hamdihi*).

— Signalons par ailleurs que la capacité de *taṣarruf* (gouvernement ésotérique) en ce monde peut se résumer par : « Il faut être vivant, savoir ce qu'on veut faire, avoir la volonté de le faire et le pouvoir de le faire ». Vivre, savoir, vouloir, pouvoir, se rapportent aux noms divins « Le Vivant » (*al-Ḫayy*), « Le Savant » (*al-'Alîm*), « Le Voulant » (*al-Murîd*) et « Le Puissant » (*al-Qâdir*). Ce n'est pour rien que les quatre *Awtad* (piliers) par lesquels Allâh protège les quatre directions, portent les noms de Abd al-Hayy, Abd al-'Alîm, Abd al-Murîd, Abd al-Qâdir (6).

(1) Cf. compte-rendu de René Guénon sur un article de Paul Le Cour paru dans la revue *Atlantis* (juillet-août 1929) : « Il nous reste encore, pour terminer cette mise au point nécessaire, à dire quelques mots sur trois ou quatre questions que M. Le Cour aborde incidemment dans ses deux notes ; et, tout d'abord, il y a une allusion au *swastika*, dont il dit que « nous faisons le signe du pôle ». Sans y mettre la moindre animosité, nous prierons ici M. Le Cour de ne point assimiler notre cas au sien, car enfin il faut bien dire les choses comme elles sont : nous le considérons comme un « chercheur » (et cela n'est nullement pour diminuer son mérite), qui propose des explications selon des vues personnelles, quelque peu aventureuses parfois, et c'est bien son droit, puisqu'il n'est rattaché à aucune tradition actuellement vivante et n'est en possession d'aucune donnée reçue par transmission directe ; nous pourrions dire, en d'autres termes, qu'il fait de l'archéologie, tandis que, quant à nous, nous faisons de la science initiatique, et il y a là deux points de vue qui, même quand ils touchent aux mêmes sujets, ne sauraient coïncider en aucune façon. Nous ne « faisons » point du swastika le signe du pôle : nous disons qu'il est cela et qu'il l'a toujours été, que telle est sa véritable signification traditionnelle, ce qui est tout différent ; c'est là un fait auquel ni M. Le Cour ni nous-même ne pouvons rien. M. Le Cour, qui ne peut évidemment faire que des interprétations plus ou moins hypothétiques, prétend que le *swastika* « n'est qu'un symbole se rapportant à un idéal sans élévation7 » ; c'est là sa façon de voir, mais ce n'est rien de plus, et nous sommes d'autant moins disposé à la discuter qu'elle ne représente après tout qu'une simple appréciation sentimentale ; « élevé » ou non, un « idéal » est pour nous quelque chose d'assez creux, et, à la vérité, il s'agit de choses beaucoup plus « positives », dirions-nous volontiers si l'on n'avait tant abusé de ce mot. » (René Guénon, Atlantide et Hyperborée, publié dans le Voile d'Isis, octobre 1929. Repris dans le recueil posthume Formes traditionnelles et cycles cosmiques).
(2) *Les conditions de l'existence corporelle*, pseudonyme Palingénius, *La Gnose* (1912) :

« les cinq conditions à l'ensemble desquelles est soumise l'existence corporelle sont l'espace, le temps, la matière, la forme et la vie. Par suite, on peut, pour réunir en une seule définition l'énoncé de ces cinq conditions, dire qu'un corps est « une forme matérielle vivant dans le temps et dans l'espace » ; d'autre part, lorsque nous employons l'expression « monde physique », c'est toujours comme synonyme de « domaine de la manifestation corporelle*» ». Il rajoute en note * : « Le manque d'expressions adéquates, dans les langues occidentales, est souvent une grande difficulté pour l'exposition des idées métaphysiques, comme nous l'avons déjà fait remarquer à diverses reprises. »
(3) *Le Règne de la Quantité et les Signes des Temps*, Chapitre VI - Le principe d'individuation : « Les scolastiques considèrent la *materia* comme constituant le *principium individuationis*… Il est bien entendu qu'il ne s'agit ici des individus qu'en tant qu'ils appartiennent à l'espèce, indépendamment de tout ce qu'il peut y avoir en eux sous d'autres rapports, de sorte qu'on pourrait encore formuler la question ainsi : de quel ordre est la détermination qui s'ajoute à la nature spécifique pour faire des individus, dans l'espèce même, des êtres séparés ? C'est cette détermination que les scolastiques rapportent à la « matière », c'est-à-dire au fond à la quantité, suivant leur définition de la *materia secunda* de notre monde ; et ainsi « matière » ou quantité apparaît proprement comme un principe de « séparativité ». »
(4) Cf. *Les conditions de l'existence corporelle* : « Il importe de remarquer que toute forme corporelle est nécessairement vivante, puisque la vie est, aussi bien que la forme, une condition de toute existence physique ». Cf. À propos d'« animisme » et de « chamanisme » : « … c'est d'ailleurs pourquoi la « vie » est une des conditions auxquelles est soumise toute existence corporelle sans exception ; et c'est aussi pourquoi personne n'a jamais pu arriver à définir d'une façon satisfaisante la distinction du « vivant » et du « non-vivant », cette question, comme tant d'autres dans la philosophie et la science modernes, n'étant insoluble que parce qu'elle n'a aucune raison de se poser vraiment, puisque le « non-vivant » n'a pas de place dans le domaine envisagé, et qu'en somme tout se réduit à cet égard à de simples différences de degrés. »
(5) Cf. Ibn 'Arabî - Le monde dans son ensemble est intelligent, vivant et parlant.
(6) Cf. Ibn Arabî, *Futuhat*.

Bismillah wa salat wa salam 'ala rassulilillah,
As-salam 'aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

En lisant le passage que nous appelons la **critique n°14,** on constate que Frithjof Schuon fait encore un mauvais procès à René Guénon en le critiquant sans raison. Schuon présente des citations tronquées, déformées ou imaginaires sur les Grecs ou les Japonais sans fournir les références, ne tenant compte ni du contexte, ni de l'ensemble des propos du vénérable maître, et celui-là croit pouvoir s'en sortir en éludant par « il serait facile de réfuter ces outrances » sans le faire ! Je préfère encore Schuon silencieux sur certaines de ces photos que quand il écrit des bêtises. Malheureusement, celui qui prétendait se placer au niveau de l' « unité transcendante des religions », montre ainsi dans cet article à force de confusions, d'amalgames, de déloyauté, de sentimentalisme, « qu'il n'est souvent que trop vrai que, comme le disait Pascal, « qui veut faire l'ange fait la bête » ! »

http://img110.xooimage.com/views/8/1/1/fs-in-woods-48cee89.jpg/

Tout d'abord, René Guénon n'a jamais affirmé « les Grecs, aussi menteurs qu'ils aient pu être » tout court, mais il a dit : « Pour quiconque veut examiner les choses avec impartialité, il est manifeste que les Grecs ont bien véritablement, au point de vue intellectuel tout au moins, emprunté presque tout aux Orientaux, ainsi qu'eux-mêmes l'ont avoué assez souvent ; si menteurs qu'ils aient pu être, ils n'ont du moins pas menti sur ce point, et d'ailleurs ils n'y avaient aucun intérêt, tout au contraire. Leur seule originalité, disions-nous précédemment, réside dans la façon dont ils ont exposé les choses, suivant une faculté d'adaptation qu'on ne peut leur contester mais qui se trouve nécessairement limitée à la mesure de leur compréhension ; c'est donc là, en somme, une originalité d'ordre purement dialectique. » (1) Le contexte de ce passage est la critique du « préjugé classique » qui est « proprement le parti pris d'attribuer aux Grecs et aux Romains l'origine de toute civilisation ». Bien entendu, René Guénon parle de l'époque classique en général et remet à sa place le soi-disant « miracle grec », qui « se réduit en somme à bien peu de chose, ou du moins, là où il implique un changement profond, ce changement est une déchéance : c'est l'individualisation des conceptions, la substitution du rationnel à l'intellectuel pur, du point de vue scientifique et philosophique au point de vue métaphysique. » En pointant le mot « menteur », et en ne donnant pas de références précises, Schuon croit pouvoir détourner l'attention du lecteur de la réfutation magistrale de René Guénon du « préjugé classique », car c'est cela le fond de l'affaire (2).

Ensuite ce que raconte Schuon sur les affirmations de Guénon contre les Japonais est tout aussi problématique, il écrit : « Selon lui (Guénon), les Japonais constituent pour l'Orient une « anomalie », ils « n'appartiennent pas véritablement à la race jaune », ils n'ont pratiquement pas droit à l'existence puisque le modernisme, donc l'erreur, convient mieux « après tout » à leur mentalité que la civilisation chinoise, qu'ils ont eu tort de « copier sans véritable assimilation » ». Nous répondons à cela ce qui suit :
— Si René Guénon a souvent utilisé le mot « anomalie » pour des déviations plus ou moins graves, je ne vois pas à quel moment celui-ci a été appliqué aux Japonais dans son œuvre publiée. Par contre René Guénon parle de « l'exception collective qui est constituée par le Japon » (3) pour son intérêt pour le « progrès matériel ».
— Si René Guénon affirme que les Japonais « n'appartiennent pas véritablement à la race jaune », c'est parce qu'ils sont « issus d'un mélange où dominent les éléments malais » et que « par conséquent leur tradition a forcément un caractère différent » (4).
— René Guénon n'a jamais affirmé dans son œuvre publiée que le modernisme convient mieux à la mentalité des Japonais puisqu'il dit plutôt que l'occidentalisation « a été imposée à ce peuple par ses dirigeants » (5).
— René Guénon n'a jamais dit non plus que les Japonais « n'ont pratiquement pas droit à l'existence » mais que le Japon « se rattache à l'Extrême-Orient dans la mesure où il a subi l'influence chinoise, bien qu'il possède aussi par ailleurs, avec le Shinto, une tradition propre d'un caractère très différent. » (6). A ce propos, Guénon précise que « si le Japon a maintenant l'ambition d'exercer son hégémonie sur l'Asie tout entière et de l'« organiser » à sa façon, c'est précisément parce que le Shintoïsme, tradition qui, à bien des égards, diffère profondément du Taoïsme chinois et qui accorde une grande importance aux rites guerriers, est entré en contact avec le nationalisme, emprunté naturellement à l'Occident – car les Japonais ont toujours excellé comme imitateurs – et s'est changé en un impérialisme tout à fait semblable à ce que l'on peut voir dans d'autres pays. » (7) On voit que Schuon déforme encore une fois, sans vergogne, les propos de René Guénon.

Schuon continue : « Il n'y a rien de plus dissemblable qu'un Allemand et un Hindou », paraît-il, ce qui ethnologiquement est un parfait non-sens, soit dit en passant ; et les Allemands ne sont capables que de faire des encyclopédies, ce qui — nous dit-on — a l'avantage d'épargner un travail fastidieux « à ceux qui sont capables d'autre chose », les Français sans doute. » (8) Ce qu'affirme René Guénon c'est que « rien n'est en réalité plus dissemblable qu'un Allemand et un Hindou, intellectuellement aussi bien que physiquement, si ce n'est même plus encore » (9) Physiquement, il n'y a qu'à regarder un Allemand et un Hindou pour se rendre compte qu'il ne sont pas semblables en tout point, ce qui est la définition de « dissemblable », et même une pseudo-science moderne telle que l'ethnologie ne pourra pas contredire ce fait.

http://img110.xooimage.com/views/6/c/3/nietszche-et-maharashi-48cee9f.jpg/
Friedrich Nietzsche et Ramana Maharshi jeunes.

Quant à la dissemblance intellectuelle, cela devrait être tellement évident pour quiconque connaît quelque chose des enseignements doctrinaux de l'Inde et les compare avec les productions philosophiques allemandes. René Guénon affirmait à ce propos : « si l'on considère la philosophie allemande, on n'y trouve que des hypothèses et des systèmes à prétentions métaphysiques, des déductions à point de départ fantaisiste, des idées qui voudraient passer pour profondes alors qu'elles sont simplement nébuleuses ; et cette pseudo-métaphysique, qui est tout ce qu'il y a de plus éloigné de la métaphysique vraie, les Allemands veulent la retrouver chez les autres, dont ils interprètent toujours les conceptions en fonction des leurs propres » (10) On pourrait soupçonner ici que Schuon, étant d'origine allemande par ses parents, n'accepte tout bonnement pas les mises au point de René Guénon par manque de recul et de sentimentalisme, mais peu importe.

« « Quant à l'intellectualité des Russes, mieux vaut ne pas en parler » ; Peut-on savoir quel est le démérite particulier des théologiens russes et en quoi les philosophes russes du XIXe siècle sont moins « intellectuels » que leurs confrères français, tels Comte ou Taine ? »
A vrai dire, on ne sait pas d'où Schuon sort cette citation entre guillemets qu'il attribue à René Guénon car on ne la retrouve pas dans son œuvre publique. Par contre, René Guénon a affirmé : « Il est profondément ridicule de prétendre opposer à l'esprit occidental la mentalité allemande ou même russe, et nous ne savons quel sens les mots peuvent avoir pour ceux qui soutiennent une telle opinion, non plus que pour ceux qui qualifient le bolchevisme d' « asiatique » ; en fait, l'Allemagne est au contraire un des pays où l'esprit occidental est porté à son degré le plus extrême ; et, quant aux Russes, même s'ils ont quelques traits extérieurs des Orientaux, ils en sont aussi éloignés intellectuellement qu'il est possible. » (11) Ce qui est en question ici c'est la réfutation de l'opposition à l'esprit occidental de « la mentalité allemande ou même russe » : ceci a pour conséquence la non opposition entre les philosophes profanes qu'ils soient occidentaux (notamment français ou anglais), allemands ou russes.
— Rappelons aussi que le domaine de l'intellectualité dont parle René Guénon est celui de l'ésotérisme et ne concerne pas les théologiens *stricto sensu* en général et russes en particuliers pas plus que les philosophes. Schuon entretient ici une confusion dont il a fait preuve dans de nombreuses questions entre l'ésotérisme et l'exotérisme, le sacré et le profane.
http://img110.xooimage.com/views/0/1/f/luther---descartes-48ceeb1.jpg/
Martin Luther (1483-1546) - René Descartes (1596-1650)

« « Pour nous - écrit Guénon dans « Orient et Occident » - l'esprit moderne a pris naissance surtout dans les pays germaniques et anglo-saxons et c'est dans ces mêmes pays, naturellement, qu'il est le plus profondément enraciné et qu'il subsistera le plus longtemps... » Comment ! Et la Renaissance ? Et le cartésianisme ? Et les encyclopédistes ? Et la Révolution Française ? Est-ce que tout cela n'a pas créé le monde moderne, et est-ce que cela n'a pas contribué puissamment à empoisonner les pays germaniques ? »

— Là non plus, je ne vois pas d'où Schuon sort cette citation entre guillemets qu'il attribue à René Guénon car on ne la retrouve nulle part dans *Orient et Occident* ni ailleurs dans son *œuvre.* René Guénon a plutôt affirmé que « l'Allemagne est au contraire un des pays où l'esprit occidental est porté à son degré le plus extrême » (12) ce qui n'était qu'un constat factuel émis dans un contexte précis qui ne remettait en cause ni la contribution de Descartes, ni celle des encyclopédistes ou de la Révolution Française au désordre du monde moderne. René Guénon en a parlé avant Schuon et avait même affirmé que le roi de France Philippe le Bel « doit être considéré comme un des principaux auteurs de la déviation caractéristique de l'époque moderne » (13). Ceci étant dit, Schuon prend un très grand soin de ne pas soulever la question du Protestantisme qui prend naissance au XVe siècle dans les pays germaniques et contredit aussi par son antériorité sa sortie sur les mouvements philosophiques et révolutionnaires français du XVIIIe. Le Protestantisme pris naissance (les 95 thèses de Luther datent de 1517) bien avant que la naissance de René Descartes (né en 1596) et constitue « une révolte contre l'esprit traditionnel » ainsi que l'affirme René Guénon : « c'est donc dans le domaine religieux que nous allons avoir à envisager la révolte contre l'esprit traditionnel, révolte qui, lorsqu'elle a pris une forme définie, s'est appelée le Protestantisme ; et il est facile de se rendre compte que c'est bien là une manifestation de l'individualisme, à tel point qu'on pourrait dire que ce n'est rien d'autre que l'individualisme lui-même considéré dans son application à la religion. Ce qui fait le Protestantisme, comme ce qui fait le monde moderne, ce n'est qu'une négation, cette négation des principes qui est l'essence même de l'individualisme ; et l'on peut voir là encore un des exemples les plus frappants de l'état d'anarchie et de dissolution qui en est la conséquence. » (14)

(1) *Introduction Générale à l'Étude des Doctrines hindoues*, chap. III - Le préjugé classique. René Guénon rajoute à la suite de l'extrait cité : « En effet, les modes de raisonnement, qui dérivent des modes généraux de la pensée et servent à les formuler, sont autres chez les Grecs que chez les Orientaux ; il faut toujours y prendre garde lorsqu'on signale certaines analogies, d'ailleurs réelles, comme celle du syllogisme grec, par exemple, avec ce qu'on a appelé plus ou moins exactement le syllogisme hindou. On ne peut même pas dire que le raisonnement grec se distingue par une rigueur particulière ; il ne semble plus rigoureux que les autres qu'à ceux qui en ont l'habitude exclusive, et cette apparence provient uniquement de ce qu'il se renferme toujours dans un domaine plus restreint, plus limité, et mieux défini par là même. Ce qui est vraiment propre aux Grecs, par contre, mais peu à leur avantage, c'est une certaine subtilité dialectique dont les dialogues de Platon offrent de nombreux exemples, et où se voit le besoin d'examiner indéfiniment une même question sous toutes ses faces, en la prenant par les plus petits côtés, et pour aboutir à une conclusion plus ou moins insignifiante ; il faut croire que les modernes, en Occident, ne sont pas les premiers à être affligés de « myopie intellectuelle ».

(2) Ceci étant dit, René Guénon, en pointant du doigt une certaine « tournure d'esprit » des Grecs, ne remet pas en cause la tradition initiatique qui a pu se transmettre malgré la dégénérescence, notamment le Phytagorisme dont il affirma : « Nous verrons assez, par la suite, quelle importance fondamentale a le symbolisme des nombres dans l'œuvre de

Dante ; et, si ce symbolisme n'est pas uniquement pythagoricien, s'il se trouve dans d'autres doctrines pour la simple raison que la vérité est une, il n'en est pas moins permis de penser que, de Pythagore à Virgile et de Virgile à Dante, la « chaîne de la tradition » ne fut sans doute pas rompue sur la terre d'Italie. » (*L'Esoterisme de Dante*, chap. II. La « Fede Santa »).
(3) *Orient et Occident*, chap. IV - Terreurs chimériques et dangers réels.
(4) *Ibid*.
(5) *Introduction Générale à l'Étude des Doctrines hindoues*, chap. III - Chapitre premier – Les grandes divisions de l'Orient : « « Quant au Japon, que nous avons laissé de côté dans notre division générale, il se rattache à l'Extrême-Orient dans la mesure où il a subi l'influence chinoise, bien qu'il possède aussi par ailleurs, avec le Shinto, une tradition propre d'un caractère très différent. Il y aurait lieu de se demander jusqu'à quel point ces divers éléments ont pu se maintenir en dépit de la modernisation, c'est-à-dire en somme de l'occidentalisation, qui a été imposée à ce peuple par ses dirigeants ; mais c'est là une question trop particulière pour que nous puissions nous arrêter ici. »
(6) *Ibid*.
(7) *Ibid*.
(8) *Orient et Occident*, chap. IV - Terreurs chimériques et dangers réels.
(9) *Introduction Générale à l'Étude des Doctrines hindoues*, L'influence allemande (chapitre supprimé ultérieurement par l'auteur). Pour le contexte de l'affirmation de René Guénon, le voici : « D'un autre côté, l'hypothèse de l'« indo-germanisme » a d'autant moins de raison d'être que les langues germaniques n'ont pas plus d'affinité avec le sanskrit que les autres langues européennes ; seulement, elle peut servir à justifier l'assimilation des doctrines hindoues à la philosophie allemande ; mais, malheureusement, cette supposition d'une parenté imaginaire ne résiste pas à l'épreuve des faits, et rien n'est en réalité plus dissemblable qu'un Allemand et un Hindou, intellectuellement aussi bien que physiquement, si ce n'est même plus encore. »
(10) Cf. *Ibid*.
(11) *Orient et Occident*, chap. IV - Terreurs chimériques et dangers réels.
(12) Cf. *Ibid*.
(13) *Autorité spirituelle et pouvoir temporel*, chap. VII - Les usurpations de la royauté et leurs conséquences.
(14)La Crise du Monde Moderne, chap. V - L'individualisme.

Bismillah wa salat wa salam 'ala rassulillah,
As-salam 'aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Je pense que la **critique n°15** n'a aucune chance d'être crédible devant une partie non négligeable des internautes vivant dans l'Occident post-septembre 2001. En effet, celle-ci dévoile à elle-seule toute l'ampleur de la niaiserie de Schuon qui semblait ne savoir rien de plus dans ce domaine que l'Occidental moyen des années 1970-1980. A cette époque, la « haine occidentale de l'Islam » n'était pas encore visible et médiatisée comme aujourd'hui, il y avait plutôt une sorte de mépris chez certains de l'Arabe qui était considéré comme appartenant à une race inférieure ou bien chez d'autres des préjugés plutôt positifs liés à l'histoire de l'Andalousie, aux mathématiques arabes, ou encore aux purs-sangs.

De plus, il était très difficile pour ceux qui savaient quelque chose de l'« histoire souterraine » de notre époque d'en parler : d'une part, si cela arrivait en privé, on ne vous prenait pas au

sérieux, on n'insistait donc pas et on détournait la discussion par un joke, et les articles ou livres n'avaient pratiquement aucune chance d'être imprimés ou diffusés dans les circuits normaux, et s'ils l'étaient, ils n'étaient pas pris plus au sérieux que la littérature sur les martiens : le formidable outil numérique et Internet n'existait pas encore, du moins pour le grand public.

Si Schuon lance de façon méprisante : « la théorie des marionnettes, typique pour la « mythologie » guénonienne » », c'est qu'il était quelque part un mufle, il faut bien le dire, et aussi inexpérimenté dans ce domaine. En effet, il n'avait très probablement aucune expérience, contrairement à René Guénon, des sociétés secrètes et des « milieux souterrains » du monde occidental (1). Rien que quelqu'un ayant un minimum de bon sens et d' « intelligence » qui avait fait à cette époque une recherche documentaire sérieuse dans les grandes bibliothèques occidentales, se serait aperçu de cela sans être un analyste hautement habilité au secret à Langley ou un haut responsable de la stratégie d'une multinationale alimentaire ou pétrolière (2).

Si Schuon, au lieu de se cacher derrière son doigt, avait ouvert son intelligence (pour ne pas dire « s'il avait été moins idiot ») pour reconnaître cette « histoire souterraine » et se méfier des agissements d'un certain côté du « pouvoir occulte », il aurait peut-être été plus préparé pour contrer les intrusions et les infiltrations humaines et non-humaines qui ont fini par « avoir la peau » de son école et de son honneur. Déjà, du vivant de René Guénon, au tout début de la tarîqa avec Schuon, il y avait ce que le Cheikh Abd al-Wâhid appelait l' « influence du milieu suisse » (3) produisant des incidents avec le groupement de Paris et même « la fâcheuse influence du milieu suisse » (4). Le « milieu américain » à partir des années 1980 n'arrangera pas non plus cet aspect « souterrain » au contraire…

(1) Cf. fil Les sept tours du diable.
(2) Cf. fil Théorie du complot.
(3) Lettre de René Guénon à Louis Caudron, Le Caire, 17 novembre 1935 : « j'ai l'impression qu'il y a là quelque chose qui doit tenir pour une bonne part à l'influence du milieu suisse, probablement d'ailleurs sans intention consciente de la part de qui que ce soit ; en tout cas, tout cela est assurément bien regrettable... » Caudron rappel cela à Guénon dans une lettre en 1949 : « M. V(âlsan) me disait ces jours-ci : « Si le Sheikh était resté en France, les choses auraient été tout autrement »… C'est exactement la même impression que vous aviez déjà il y a quinze ans, quand vous estimiez qu'il y a là quelque chose qui doit tenir pour une bonne part à l'influence du milieu suisse, probablement d'ailleurs sans intention consciente de la part de qui que ce soit. »
(4) Lettre de René Guénon à Louis Caudron, Le Caire, 18 août 1950 : « S. Mustafa vous aura sans doute mis au courant des multiples incidents de ces derniers temps ; tout cela semble en voie de s'arranger dans une certaine mesure, mais je ne suis tout de même toujours pas très rassuré sur ce qu'il en adviendra par la suite, surtout à cause de la fâcheuse influence du milieu suisse… »

Bismillah wa salat wa salam 'ala rassulillah,
As-salam 'aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Examinons maintenant ce que nous désignons par la critique n°16 qui contient en elle-même plusieurs « sous-critiques ». Tout d'abord la suivante : « Dans l'« *Introduction Générale* »,

Guénon parle des « grandes divisions de l'Orient » ; l'une d'elles, l'Extrême Orient, s'arrête à la Chine, avec le Tonkin et l'Annam ; le Japon — « que nous avons laissé de côté dans notre division générale » — ne fait pas partie de l'Extrême-Orient ! »

— On peut se demander si Schuon le faisait exprès ou bien s'il avait un problème de lecture et de compréhension du Français, car il fait dire à René Guénon ce qu'il n'a jamais dit, à savoir que le Japon « ne fait pas partie de l'Extrême-Orient ». Or, René Guénon a affirmé tout à fait autre chose : « Quant au Japon, que nous avons laissé de côté dans notre division générale, il se rattache à l'Extrême-Orient dans la mesure où il a subi l'influence chinoise, bien qu'il possède aussi par ailleurs, avec le Shinto, une tradition propre d'un caractère très différent. Il y aurait lieu de se demander jusqu'à quel point ces divers éléments ont pu se maintenir en dépit de la modernisation, c'est-à-dire en somme de l'occidentalisation, qui a été imposée à ce peuple par ses dirigeants ; mais c'est là une question trop particulière pour que nous puissions nous arrêter ici. » (1)

Ensuite les tirades de Schuon sur la Turquie kémaliste : « Pourtant, à l'époque où Guénon a publié ce livre, la Turquie était kémaliste ; cela ne suffisait pas pour jeter la Turquie dans une disgrâce analogue à celle du Japon, ni pour réviser le jugement porté sur ce dernier en fonction de l'indulgence accordée à la Turquie. » et aussi : « Mais pour en revenir à la Turquie : « ...ces « jeunes » Orientaux... ne sauraient jamais acquérir chez eux une influence réelle, » estime Guénon ; et il publie cette opinion après une dizaine d'années de régime kémaliste ! Les Japonais, eux, n'ont pourtant jamais pendu des bonzes en les accusant de ne pas se vêtir à l'européenne ! »

— On aurait pu se passer de réfuter ces critiques sur une sorte de « deux poids deux mesures » du traitement supposé de René Guénon du Japon et de la Turquie dite « kémaliste » par Schuon puisque le Japon n'a jamais été exclu de l'Extrême-Orient. Mais même si René Guénon avait « exclu » le Japon de l'Extrême-Orient, la Turquie n'était pas encore « kémaliste » en 1921, époque de la première publication de *L'Introduction générale à l'étude des doctrines hindoues*, puisque la République ne sera proclamée qu'en octobre 1923, le Califat ne sera aboli qu'en mars 1924, et le Kémalisme proprement dit n'aura lieu qu'après. Tout le monde le sait aujourd'hui, le Kémalisme ne fut qu'une « parenthèse de l'histoire » turque ainsi que le note justement un journaliste qui rappelle que « depuis plus de dix ans maintenant, le parti fondé par Mustapha Kemal, instrument de la laïcisation et plus largement de l'occidentalisation de la société turque, est écarté du pouvoir au profit des islamistes. »

Schuon croyant toujours avoir raison en profite pour ajouter d'autres affirmations fallacieuses : « L'infaillible autorité de Guénon avait, en ce qui concerne l'Orient jaune, une seule source : Albert de Pouvourville, qui en fin de compte se convertit au Catholicisme ! Et cela après avoir initié Guénon au nom du Tong-Sang-Luat ; ce dignitaire taoïste, paraît-il, mourut quand Guénon allait encore à l'école. » En vérité, Schuon n'en sait rien, et a raté encore une fois une belle occasion de se taire. Ceux qui ont lu attentivement *La Grande Triade*, doivent soupçonner que l'autorité de l'auteur du *Roi du Monde* sur ces questions n'est même pas à rechercher dans le taoïsme mais dans la source centrale à laquelle s'abreuvent toutes les formes traditionnelles.
Schuon continue la même chanson dans la critique n°16bis. Pourtant René Guénon a bien affirmé : « en ce qui concerne l'Orient, nous convenons que les ravages de la modernisation

se sont considérablement étendus, du moins extérieurement » et que « Toutefois rien de tout cela n'atteint encore le cœur de la Tradition, ce qui seul importe à notre point de vue, et ce serait sans doute une erreur d'accorder une trop grande importance à des apparences qui peuvent n'être que transitoires ; en tout cas, il suffit que le point de vue traditionnel, avec tout ce qu'il implique, soit entièrement préservé en Orient dans quelque retraite inaccessible à l'agitation de notre époque. » (2)

(1) Cf. Les grandes divisions de l'Orient. — « Pour ce qui est de la civilisation de l'Extrême-Orient qui est la seule dont tous les représentants appartiennent vraiment à une race unique, elle est proprement la civilisation chinoise ; elle s'étend, comme nous l'avons dit, à l'Indo-Chine, et plus spécialement au Tonkin et à l'Annam, mais les habitants de ces régions sont de race chinoise, ou bien pure, ou bien mélangée de quelques éléments d'origine malaise, mais qui sont loin d'y être prépondérants. »
(2) Cf. Addendum de 1948 d' « Orient et Occident » : « D'autre part, en ce qui concerne l'Orient, nous convenons que les ravages de la modernisation se sont considérablement étendus, du moins extérieurement ; dans les régions qui lui avaient le plus longtemps résisté, le changement paraît aller désormais à allure accélérée, et l'Inde elle-même en est un exemple frappant. Toutefois rien de tout cela n'atteint encore le cœur de la Tradition, ce qui seul importe à notre point de vue, et ce serait sans doute une erreur d'accorder une trop grande importance à des apparences qui peuvent n'être que transitoires ; en tout cas, il suffit que le point de vue traditionnel, avec tout ce qu'il implique, soit entièrement préservé en Orient dans quelque retraite inaccessible à l'agitation de notre époque. De plus, il ne faut pas oublier que tout ce qui est moderne, même en Orient, n'est en réalité rien d'autre que la marque d'un empiétement de la mentalité occidentale ; l'Orient véritable, le seul qui mérite vraiment ce nom, est et sera toujours l'Orient traditionnel, quand bien même ses représentants en seraient réduits à n'être plus qu'une minorité, ce qui, encore aujourd'hui, est loin d'être le cas. C'est cet Orient-là que nous avons en vue, de même qu'en parlant de l'Occident, nous avons en vue la mentalité occidentale, c'est-à-dire la mentalité moderne et antitraditionnelle, où qu'elle puisse se trouver, dès lors que nous envisageons avant tout l'opposition de ces deux points de vue et non pas simplement celle de deux termes géographiques. Enfin, nous profiterons de cette occasion pour ajouter que nous sommes plus que jamais enclin à considérer l'esprit traditionnel, pour autant qu'il est encore vivant, comme demeuré intact uniquement dans ses formes orientales. Si l'Occident possède encore en lui-même les moyens de revenir à sa tradition et de la restaurer pleinement c'est à lui qu'il appartient de le prouver. En attendant, nous sommes bien obligé de déclarer que jusqu'ici nous n'avons pas aperçu le moindre indice qui nous autoriserait à supposer que l'Occident livré à lui-même soit réellement capable d'accomplir cette tâche, avec quelque force que s'impose à lui l'idée de sa nécessité. »

Bismillah wa salat wa salam ʻala rassulillah,
As-salam ʻaleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Nous avons suffisamment réfuté les multiples critiques de la diatribe lâche et surtout incompétente de Frithjof Schuon contre l'œuvre de René Guénon pour ne pas être étonné un seul instant du constat de Charles-André Gilis dans son dernier livre disant : « alors que Schuon est presque totalement discrédité en France, il n'en va pas de même dans les pays anglo-saxons et dans les zones sensibles où l'Occident tente de maintenir sa domination ; nous pensons notamment au Proche-Orient où il n'est pas possible de dissocier la présence

schuonienne de la question sioniste. »

D’ailleurs le même auteur concluait son livre *La profanation d’Israël selon le Droit sacré* : « La seconde remarque concerne le domaine des « études traditionnelles » issues de l’œuvre de René Guénon et des applications doctrinales que celle-ci comporte. Il faudrait être bien naïf pour penser qu’il laisse indifférent les dirigeants du mouvement sioniste. La collusion entre les étranges conceptions maçonniques qui prévalent dans certaines revues et les « réseaux » mondiaux qui favorisent aujourd’hui une vision tronquée et faussée de l’œuvre akbarienne en excluant toute référence au Droit sacré ne devrait pas surprendre outre mesure ceux qui ont compris ce que nous avons exposé. »

Si nous rappelons cela c’est que nous avons une preuve dans la bouche d’un virulent sioniste, BHL, suite aux derniers tragiques événements en France qui affirme le 8 janvier : « Ils sont, même morts [ce qu’il appelle les « consciences de l’Islam »], la preuve que l’islam n’est pas voué à cette maladie diagnostiquée par celui de nos poètes et philosophes, Abdelwahab Meddeb, qui nous manquera le plus cruellement dans les temps sombres qui s’annoncent. Islam contre islam. Lumières contre djihad. La civilisation plurielle d’Ibn Arabi et Rûmi contre les nihilistes de Daech et leurs émissaires français. C’est le combat qui nous attend et que, tous ensemble, nous allons mener. »

Maintenant, je ne crois pas que la « civilisation plurielle d’Ibn Arabi » dont parle BHL, qui considère au passage le vulgaire imposteur Chalghoumi comme un « savant en religion », soit celle du « plus grand des maîtres » de l’ésotérisme lui-même mais celle de sa caricature occidentale qui a pour objectif de laisser « le champ libre à la domination du monde moderne, étape préparatoire et annonciatrice du règne de l'Antéchrist ». Quant au Cheikh al-Akbar - qu’Allâh soit satisfait de lui et nous fasse profiter de sa barakah - celui-ci n'hésitait pas à affirmer en conformité avec la tradition du Prophète - salawâtu-Llâh wa salâmuhu ‘alayh - lorsque le Droit sacré était menacé : « Malheur au serviteur d’Allâh qui s’appuie sur les ennemis d’Allâh ! Qu’Allâh cesse de prendre soin de ce monde si celui-ci ne se préoccupe plus de Son droit, et c’est le droit d’Allâh qui l’emporte (*haqqu-Llah ahaqqu*) !»

P.S.: Vous connaissez la fameuse citation (cf.vidéo à partir de 2'30) : *I refused to be a fool dancing on the strings held by all those big shots… Now Listen, whoever comes to you with this Barzini meeting, he's the traitor. Don't forget that.*

*** Post auquel renvoie la réfutation de la critique n°6 de F. Schuon.**

Bismillah wa salat wa salam ‘ala rassulillah,
As-salam ‘aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Certains prétendus « guénoniens » d’origine chrétienne qui se manifestent dans des forums de discussion sur le net, et dont on m’a montré les interventions écrites, semblent vraiment dérangés par le fait que René Guénon était musulman et cherchent à nier ceci de façon insolente au mépris de la vérité. Ceux-ci invoquent pour nier l’Islam de René Guénon principalement les affirmations de celui-ci dans deux lettres, l’une à Pierre Collard en 1938 et l’autre à Alain Daniélou en 1947 dont ils donnent une interprétation erronée et tendancieuse (1). Pourtant, dans sa réédition de février 2001 de l’Introduction à l’enseignement et au mystère de René Guénon, Charles-André Gilis avait affirmé : « Seuls quelques passages concernant Pierre Collard ont été supprimés, car nul ne songe plus à nier l’Islam de René Guénon. » Il faut comprendre que depuis septembre 2001, l’« islamophobie » a été renouvelée par une propagande infernale, de telle sorte que beaucoup d’occidentaux retrouvent leur « haine à l’égard de tout ce qui est islamique (a) » et n'hésitent plus à l'exprimer que ce soit de façon directe ou plus ou moins larvée…

Avant de fournir l’interprétation en accord avec la doctrine de ce qu’a voulu réellement affirmer René Guénon, il faut savoir que c’est Pierre Collard qui avait instrumentalisé cette lettre pour réfuter de façon virulente l’Islam du Cheikh Abd al-Wâhid Yahyâ - radiyallâh ‘anh - selon Charles-André Gilis qui affirme : « À l’encontre de la qualité islamique de Guénon, Pierre Collard invoque la manière dont celui-ci envisage la pratique rituelle dans une perspective initiatique : cette conception ne serait pas conforme au « contenu dogmatique » de l’Islam. Ce type d’argument est analogue à celui qu’utilise de son côté Mlle James pour récuser la notion d’hermétisme chrétien : « nous ne cherchons pas à nier l’existence d’un courant d’hermétisme à l’époque médiévale ; mais ce que nous nous devons de mettre en doute, c’est son caractère authentiquement « chrétien », conforme à la dogmatique ». Le fait que la constitution d’une sorte de « ligue des exotérismes » se trouve ainsi encouragée, aussi bien par la catholique Mlle James que par Pierre Collard, pourrait prêter à sourire si l’insistance avec laquelle ce dernier qualifie Guénon d’« hérétique », tout en évoquant les bûchers, n’amenait à se poser des questions sur les intentions réelles de ce très singulier Maçon. » (2)

Revenons maintenant aux deux extraits de lettres de René Guénon que nous avons cité et mis en lien plus haut : dans l’une, il affirme son rattachement aux organisations initiatiques islamiques depuis au moins 1908, et dans l’autre il dit qu’il ne s’est pas « converti à l’Islam » et suggère qu’il s’est « installé » dans la tradition islamique pour des raisons d’ordre initiatique. Et c’est là où je pense que beaucoup de gens se « noient dans un verre d’eau » avec cette histoire de « conversions ». D’ailleurs dans la langue arabe, la traduction littérale de « conversion » est tahwîl et on n’applique pas ce mot à quelqu’un qui change extérieurement de religion ou de tradition, mais plutôt pour signifier une transformation, une mutation, un transfert ou une métamorphose. Ce problème du mot « conversion » n’existe pas dans la langue arabe et est plus lié à la langue française et à la vision dogmatique d’un christianisme limité (par la perte de sa partie ésotérique) puisqu’il n’affirme pas explicitement ou ne reconnaît pas la validité de toutes les autres traditions orthodoxes (3).

Et c’est ce qui a pu pousser René Guénon à faire une mise au point dans son article À propos de « conversions » dans laquelle il remettait en cause l’utilisation de ce mot qui ne s’applique pas à toutes les situations, en affirmant notamment que « quiconque a conscience de l’unité des traditions, que ce soit par une compréhension simplement théorique ou à plus forte raison par une réalisation effective, est nécessairement, par là même, « inconvertissable » à quoi que ce soit ». Cette « unité des traditions » dont parle René Guénon est ce qu’on peut traduire en arabe par wahdat al-adyân que l’on retrouve dans l’enseignement du Prophète lui-même - salawâtullâh wa salâmuhu ‘alayh - qui a dit : « Je suis, parmi les hommes, le plus proche de Jésus fils de Marie dans ce bas-monde et

dans l’autre. Les Prophètes sont (tels les) frères issus d’un même père : leurs mères sont différentes et leur religion est unique (dînuhum wâhid). » (Sahîh al-Bukhârî)

Il faut rappeler aussi que pour le Cheikh al-Akbar - radiyallâh ‘anh wa ardâh - le passage à l’Islam pour les gens du Livre n’est même pas un changement de religion : « En vérité, le chrétien et tous les gens du Livre ne changent pas de religion lorsqu’ils deviennent musulman, parce que leur religion exige : la foi en Muhammad – sur lui la grâce et la paix –, l’adhésion à sa Loi (ad-dukhûl ilâ shar’ihi) lorsqu’il est envoyé et que son message est global (risâlatuhu ‘âmmah). Par conséquent, personne ne change sa religion en devenant musulman, comprends-donc cela ! » (Cf. Futûhât, chap. 495)

Et aussi l’affirmation de René Guénon : « On peut donc dire que tout mutaçawwuf à quelque forme qu’il se rattache, est réellement moslem, au moins de façon implicite ; il suffit pour cela d’entendre le mot Islâm dans toute l’universalité qu’il comporte ; et nul ne peut dire que ce soit là une extension illégitime de sa signification, car alors il deviendrait incompréhensible que le Qorân même applique ce mot aux formes traditionnelles antérieures à celle qu’on appelle plus spécialement islamique : en somme, c’est, dans son sens premier, un des noms de la Tradition orthodoxe sous toutes ses formes, celles-ci procédant toutes pareillement de l’inspiration prophétique, et les différences n’étant dues qu’à l’adaptation nécessaire aux circonstances de temps et de lieu. Cette adaptation, d’ailleurs, n’affecte réellement que le côté extérieur, ce que nous pouvons appeler la shariyah (ou ce qui en constitue l’équivalent) ; mais le côté intérieur, ou la haqîqah, est indépendant des contingences historiques et ne peut être soumis à de tels changements ; aussi est-ce par là que, sous la multiplicité des formes, l’unité essentielle subsiste effectivement. » (cf. Le soufisme)

Par conséquent, que cela plaise ou non à ces gens, René Guénon était musulman même s’il était « « inconvertissable » à quoi que ce soit ». Leurs paroles sont du vent et ne changeront rien à cela, même si l'Islam leur pose problème. Tant pis pour eux, car ce n'est pas en restant en dehors des traditions ou en s'installant dans une forme traditionnelle comme le catholicisme ayant perdu son ésotérisme, ou dans une franc-maçonnerie moderne déviée qui ne comprend plus ses symboles qu'ils pourront être initié à quoi que ce soit de sérieux.

Maintenant, lorsqu’on prétend comprendre l’œuvre de René Guénon, il faut être le plus obtus et le plus en retard pour ne pas admettre que la nécessité de l’adaptation cyclique implique de se diriger vers une forme traditionnelle qui soit complète et adaptée pour cette fin de cycle, en l’occurrence l’Islam ce qu’a fait René Guénon tout simplement : « Cela dit nettement, il nous faut signaler (et c’est là surtout que nous voulions en venir) qu’on parle parfois de « conversions » fort mal à propos, et dans des cas auxquels ce mot, entendu dans le sens que nous venons de dire comme il l’est toujours en fait, ne saurait s’appliquer en aucune façon. Nous voulons parler de ceux qui, pour des raisons d’ordre ésotérique ou initiatique, sont amenés à adopter une forme traditionnelle autre que celle à laquelle ils pouvaient être rattachés par leur origine, soit parce que celle-ci ne leur donnait aucune possibilité de cet ordre, soit seulement parce que l’autre leur fournit, même dans son exotérisme, une base mieux appropriée à leur nature, et par conséquent plus favorable pour leur travail spirituel. » (cf. À propos de « conversions »).

(1) Que nous démontrons plus bas.
(2) Cf. Introduction à l’enseignement et au mystère de René Guénon, Éditions Traditionnelles, février 2001, p.73.
(3) D'ailleurs rappelons que c’est René Guénon qui affirme que : « En outre, il est intéressant de remarquer que la tradition hindoue et la tradition islamique sont les seules qui affirment explicitement la validité de toutes les autres traditions orthodoxes ; et, s’il en est ainsi, c’est parce que, étant la première et la dernière en date au cours du Manvantara, elles doivent intégrer également, quoique sous des modes différents, toutes ces formes diverses qui se sont produites dans l’intervalle, afin de rendre possible le « retour aux origines » par lequel la fin du cycle devra rejoindre son commencement, et qui, au point de départ d’un autre Manvantara, manifestera de

nouveau à l'extérieur le véritable Sanâtana Dharma. » (cf. Sanâtana Dharma)

____

Wa sallâ-Llâhu 'alâ Habîbi-Hi Muhammadin wa âlihi wa ashâbihi wa sallam.

(a) Bismillah wa salat wa salam 'ala rassulillah,
As-salam 'aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Si, ainsi que l'a montré Michel Vâlsan « l'idée traditionnelle telle qu'on la connaît aujourd'hui en Occident à la suite de l'œuvre de René Guénon, a ainsi historiquement une sûre origine islamique et akbarienne », pourquoi René Guénon ne s'appuyait-il pas principalement sur l'ésotérisme islamique dans l'exposition de son œuvre ?

René Guénon avait répondu à cette question en affirmant qu'il ne s'agit « que d'une simple question d'opportunité, qui ne se pose que parce qu'il convient de se placer dans les conditions les plus favorables, et qui ne met pas en jeu les principes mêmes ». Il expliquait cela par ce que l'on appelle aujourd'hui l' « islamophobie » : « il y a certainement, dans la masse occidentale (où nous comprenons la plupart des pseudo-intellectuels), beaucoup plus de haine à l'égard de tout ce qui est islamique qu'en ce qui concerne le reste de l'Orient. La peur entre pour une bonne part dans les mobiles de cette haine, et cet état d'esprit n'est dû qu'à l'incompréhension, mais, tant qu'il existe, la plus élémentaire prudence exige qu'on en tienne compte dans une certaine mesure… C'est pour cette raison qu'il ne nous parait pas opportun de s'appuyer principalement sur l'ésotérisme islamique ; mais, naturellement, cela n'empêche pas que cet ésotérisme, étant d'essence proprement métaphysique, offre l'équivalent de ce qui se trouve dans les autres doctrines ; il ne s'agit donc en tout ceci, nous le répétons, que d'une simple question d'opportunité, qui ne se pose que parce qu'il convient de se placer dans les conditions les plus favorables, et qui ne met pas en jeu les principes mêmes. (*Orient et Occident*, chap. IV : Entente et non-fusion)

Il rajoutait : « Du reste, si nous prenons la doctrine hindoue pour centre de l'étude dont il s'agit, cela ne veut pas dire que nous entendions nous y référer exclusivement ; il importe au contraire de faire ressortir, à son occasion, et chaque fois que les circonstances s'y prêteront, la concordance et l'équivalence de toutes les doctrines métaphysiques. »

Effectivement, René Guénon s'appuyait dans son œuvre sur les doctrines hindoues, taoïstes, islamiques, ainsi que sur les symboles du judaïsme, du christianisme,… Il justifiait cela en affirmant : « En effet, nous n'avons jamais entendu nous renfermer exclusivement dans une forme déterminée, ce qui serait d'ailleurs bien difficile dès lors qu'on a pris conscience de l'unité essentielle qui se dissimule sous la diversité des formes plus ou moins extérieures, celles-ci n'étant en somme que comme autant de vêtements d'une seule et même vérité. Si, d'une façon générale, nous avons pris comme point de vue central celui des doctrines hindoues, pour des raisons que nous avons déjà expliquées ailleurs (Orient et Occident), cela ne saurait nullement nous empêcher de recourir aussi, chaque fois qu'il y a lieu, aux modes d'expression qui sont ceux des autres traditions, pourvu, bien entendu, qu'il s'agisse toujours de traditions véritables, de celles que nous pouvons appeler régulières ou orthodoxes, en entendant ces mots dans le sens que nous avons défini en d'autres occasions. » (Cf. Avant-propos du « Symbolisme de la Croix »)

Wa sallâ-Llâhu 'alâ Habîbi-Hi Muhammadin wa âlihi wa ashâbihi wa sallam.

Bismillah wa salat wa salam ‘ala rassulillah,
As-salam ‘aleykum wa rahmatullah wa barakatuh.

Il faut se rendre à l’évidence, l’œuvre de René Guénon n’a pas mené grand monde en Occident à l’initiation dans l’hindouisme ou le taoïsme, mais plutôt dans l’Islam. Une des raisons à cela, c’est, qu’on le veuille ou non, René Guénon lui-même qui a donné l’exemple en s'installant en Égypte et en pratiquant l’exotérisme et l’ésotérisme islamique. Le fait est là, il a son importance symbolique et on ne peut pas le cacher en jonglant sur les mots en affirmant que René Guénon « n’était pas plus musulman que ne l’avait été Ramakrishna »…

D’ailleurs, c’est lorsque le guénonien occidental n’arrive pas à dépasser son hostilité à l’Islam qu’elle soit apparente ou cachée au fond de lui-même, qu’il commence à faire du « sur-place » et même à s’égarer. Il empêche ainsi par son manque d’intention droite (*niyya*) le bien et la *baraka* (*manâ’ li-l-khayr wa-l-barakah*) de l’atteindre parce que son support psychique est en quelque sorte encore surchargé par les préjugés hostiles à la source des influences spirituelles dans ce monde.

Il faut admettre aussi le fait que René Guénon n’a jamais affirmé l’équivalence des formes traditionnelles mais a plutôt parlé de « l’unité essentielle de toutes les traditions ». Et cette unité s’exprime dans l’Islam par celui « en qui tous les prophètes et les envoyés divins ne sont qu’un, et qui a, dans le « monde d’en bas » son expression ultime dans celui qui est leur « sceau » (*Khâtam el-anbiâï wa’l-mursalîn*) » :

« C’est là, en effet, le mystère de la manifestation « prophétique » ; et l’on sait que, suivant la tradition hébraïque également, Metatron est l’agent des « théophanies » et le principe même de la prophétie, ce qui, exprimé en langage islamique, revient à dire qu’il n’est autre qu’*Er-Rûh el-mohammediyah*, en qui tous les prophètes et les envoyés divins ne sont qu’un, et qui a, dans le « monde d’en bas » son expression ultime dans celui qui est leur « sceau » (*Khâtam el-anbiâï wa’l-mursalîn*), c’est-à-dire qui les réunit en une synthèse finale qui est le reflet de leur unité principielle dans le « monde d’en haut » (où il est *awwal Khalqi’Llah*, ce qui est le dernier dans l’ordre manifesté étant analogiquement le premier dans l’ordre principiel), et qui est ainsi le « seigneur des premiers et des derniers » (*seyid el-awwalîna wa’l-akhirîn*). C’est par là, et par là seulement, que peuvent réellement être compris, dans leur sens profond, tous les noms et les titres du Prophète, qui sont en définitive ceux mêmes de l’« Homme universel » (*El-Insânul-kâmil*), totalisant finalement en lui tous les degrés de l’Existence, comme il les contenait tous en lui dès l’origine : *alayhi çalatu Rabbil-Arshi dawman*, « que sur lui la prière du Seigneur du Trône soit perpétuellement » ! »(cf. Er-Rûh)

___

Wa sallâ-Llâhu 'alâ Habîbi-Hi Muhammadin wa âlihi wa ashâbihi wa sallam.